

Histoire de Jean Le Mée, notre Grand-père Officier de la Marine Nationale Française Mort pour la France

http://ecole.nav.traditions.free.fr/officiers_lemee.htm

Fiche « Parcours d'Officiers dans la ROYALE »

Version 2017 11 11

Partie 2/2



Dossier commencé en janvier 2015 à partir des archives de
Jean et Laurent Cordelle, petits-fils de Jean Le Mée, et de celles du Service Historique de la Défense

Version 2017 11 11

Partie 2/2

http://ecole.nav.traditions.free.fr/officiers_lemee.htm



Histoire de Jean Le Mée, notre Grand-père Officier de la Marine Nationale Française Mort pour la France



http://ecole.nav.traditions.free.fr/officiers_lemee.htm Version 2016 12 15

1-Le fils d'une couturière et d'un marin (mort en mer) devient Officier de la Marine Nationale Française

- 1.1 Kéridy/Paimpol en 1900
- 1.2 Lycée Naval de Brest, Ecole Navale - JEANNE d'ARC
- 1.3 Jean Le Mée et Léon Moron Enseignes de Vaisseau de 2^{ème} classe sur La MARSEILLAISE

2-Jean Le Mée Enseigne de Vaisseau de 2^{ème} classe puis de 1^{ère} classe sur le croiseur cuirassé DESAIX

- 2.1 Jean Le Mée Officier de tir et Officier de la Compagnie de Débarquement du DESAIX
 - Protection du Canal de Suez et Blocus des côtes de Syrie
- 2.2 Sauvetage des Arméniens MUSA DAGH / RAS EL MINA (5 au 14 septembre 1915)
 - Jean Le Mée commande le «Vapeur 2, Canot 2, Baleinière 1» - Journaux de Bord et de Navigation (DESAIX & GUICHEN)
 - Photos de l'album de Jean Le Mée couvrant ses missions sur le Desaix en 1915, dont 20 photos sur le sauvetage
- 2.3 Après le sauvetage des Arméniens
 - Jean Le Mée nommé Enseigne de Vaisseau de 1^{ère} classe
 - Mission du DESAIX en Atlantique. Rapatriement de Dakar à Brest - Hospitalisation

3-Jean Le Mée rejoint l'escadrille des sous-marins de l'Adriatique

- 3.1 Jean Le Mée Officier de quart sur l'ARCHIMEDE
 - Disparition en mer du Commandant de l'ARCHIMEDE
 - Citation de l'ARCHIMEDE à l'ordre de l'armée navale
 - Jean Le Mée Chevalier de l'ordre de la couronne d'Italie
- 3.2 Jean Le Mée Commandant en Second du COULOMB
 - Patrouilles sur l'Adriatique
 - La flottille des sous-marins citée à l'ordre de l'armée navale
 - Hospitalisation et convalescence
- 3.3 Formation complémentaire
 - Ecole de Navigation Submersible – Ecole Torpilleur (MARCEAU & PATRIE)
 - Affectation à la station de BASSE LANDE (transmissions longue distance)
 - Ecole Supérieure de Radiotélégraphie
 - Jean Le Mée nommé Lieutenant de Vaisseau – Chevalier de la Légion d'Honneur
 - Embauche par la Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil (TSF)

4-Jean Le Mée, Colette Repelin, Nicole Le Mée

- 4.1 Rencontre de Jean Le Mée avec sa marraine de Guerre Colette Repelin
 - Mariage, Naissance de Maman (Nicole Le Mée)
- 4.2 Hospitalisations - Mort pour la France - Maman Pupille de la Nation
 - Deux années de précarité (multiples décrets pour régler la question de la pension)
- 4.3 Nous sommes les descendants de Jean Le Mée, de Colette Repelin, de Nicole Le Mée

5-Un Pèlerinage vers Saint Jacques de Compostelle par le « Chemin des Bretons » sous le signe de Jean Le Mée

- 5.1 La Via Podiensis et le Camino Francès (automne/hiver 2010/2012)
- 5.2 Chemin Breton et Chemins Vendéen/Charentais/Girondin (automne 2014)
 - Camino del Norte, Camino Primitivo (Septembre 2015)
- 5.3 Chemin Breton, a la Vela, Camino del Norte, Camino Muxia/Fisterra, Compostelle (2017)

4- Jean Le Mée, Colette Repelin, Nicole Le Mée

4.1 Jean Le Mée est nommé Lieutenant de Vaisseau en mai 1919 (27 ans). Il rencontre alors en juillet 1919 sa Marraine de Guerre, Colette Repelin, qu'il va épouser en 1920. Maman, Nicole Le Mée, naît en mai 1922. Son parrain sera bien sûr Léon Moron, camarade de promotion à l'École Navale, puis camarade de guerre de Jean Le Mée dans les sous-marins de l'Adriatique.

La tuberculose dont souffre Jean Le Mée depuis 1916/1918 nécessite une nouvelle hospitalisation pour l'ablation d'un rein en septembre 1922, suivie d'un séjour au « Mont des Oiseaux » (« Société de Secours aux Blessés Militaires ») à Hyères, en janvier 1923 puis en avril 1926. Ses reins puis ses poumons sont en piteux état, aggravé par les deux années passées dans les sous-marins de l'Adriatique.

Il est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur en juin 1923 (à 30 ans). Mais la Commission de Réforme doit prononcer le 27 novembre 1925 sa « *Mise à la retraite pour infirmités incurables... résultant de la maladie imputable au service..., taux d'invalidité de 100% + suspension...* » « ... *« affections qui sont sous la dépendance de localisations multiples de la tuberculose... »*

Jean Le Mée meurt en février 1927 à 34 ans à l'hôpital militaire des Charmettes (Lyon) et sa tombe à Kéridy porte l'inscription « Mort pour la France ».

4.2 Maman avait 4 ans et notre Grand-mère avait 28 ans. Maman bénéficia immédiatement du statut de « Pupille de la Nation », mais à la suite d'une intervention absurde, voire indécente du Ministère des Finances, il faudra 2 ans pour que le Ministère des Pensions puisse octroyer à Colette Le Mée et à Nicole Le Mée le niveau de pension conforme au grade de Jean Le Mée (Lieutenant de Vaisseau), augmenté d'indemnités pour « infirmités de 100% » et pour « Enfant ».

La précarité financière dans laquelle cette veuve de guerre et sa fille se sont trouvées les conduira à être recueillies et hébergées chez Germaine et Jean Lombard (sœur et beau-frère de Colette), dans leur tout petit appartement.

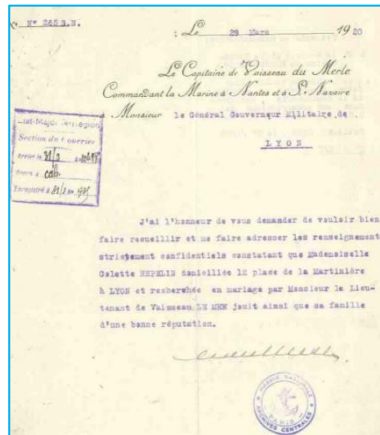
C'est chez les Lombard que Colette Le Mée rencontrera Gabriel Dessus, camarade de l'école polytechnique de Pierre Lombard, frère de Jean Lombard.

Colette Le Mée et Gabriel Dessus (veuf de Suzanette Cordelle morte de tuberculose en 1927) se remarieront en décembre 1931. Nicole Le Mée (9 ans) bénéficiera d'une éducation, d'une formation et d'un soutien exemplaires de la part de Gabriel Dessus. Elle épousera en juillet 1944 François Cordelle (X1941), fils aîné de Jean, Louis Cordelle (X1917) qui était camarade de Gabriel Dessus (X1916) et frère de Suzanette Cordelle.

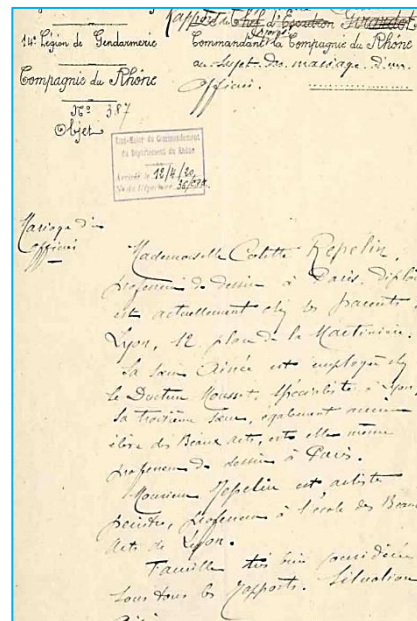
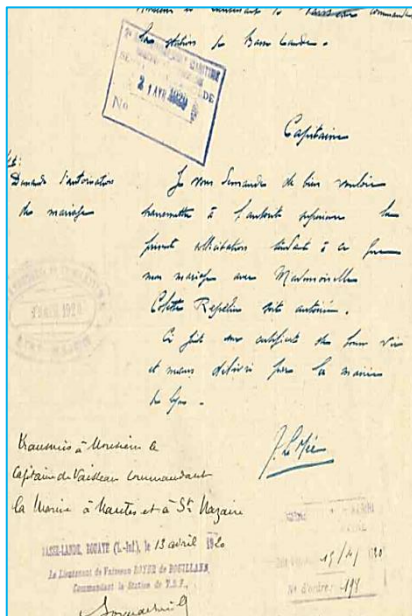
4.3 Je suis né en juin 1945. Mon prénom, Jean, est naturellement directement lié à celui de mes deux grands-pères, Jean Le Mée du côté de Maman, et Jean Cordelle du côté de Papa. Mon frère Laurent est né en mars 1947. Son deuxième prénom, Nicolas rappelle celui de Maman. Notre petite sœur, Marie-Félicité, née le 25 novembre 1952, est morte peu après sa naissance, le 10 décembre. Ce fut un drame très cruel pour Papa et Maman, ainsi que pour Laurent et moi. Nous habitions à cette époque en Algérie.

Avec nos enfants et petits-enfants, nous sommes les descendants de Colette Repelin et de Jean Le Mée dont deux photos étaient toujours posées sur la table de nuit de Maman : celle de Jean Le Mée en uniforme de Lieutenant de Vaisseau (1919), et celle de Nicole le Mée (2 ans) sur les genoux de son Père (1924, lors d'une convalescence à Azasga en Algérie. Une troisième photo était celle de Maman et Marie-Félicité...

Demande d'autorisation soumise par Jean Le Mée en vue de son mariage avec Colette Repelin Avis favorable après enquête de moralité



Demande d'enquête auprès de la gendarmerie pour savoir si
« Mademoiselle Repelin, recherchée en mariage par Monsieur le Lieutenant de Vaisseau Le Mée,
jouit, ainsi que sa famille, d'une bonne réputation »



Demande d'autorisation ... et avis favorable Enquête de la gendarmerie
« Famille très bien considérée sous tous les rapports
Situation aisée »

2 juillet 1919
Examen pour l'obtention du Certificat d'Aptitude
à l'Enseignement du Dessin
dans les Lycées et Collèges
Notes obtenues par Mlle Repelin Colette

Admise

EXAMEN
POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT D'APTITUDE
à l'ENSEIGNEMENT DU DESSIN
DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES,
DANS LES ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES
ET DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES.

PREMIER DEGRÉ.
SESSION DE 1919.

TABLEAU D'APPRECIATION.

le Public le Professeur le Collège le Lycée le Supplément	l'École le Collège le Lycée le Supplément
---	--

Nom de la candidate par M^{lle} Repelin Colette

Noms des candidats	EXAMEN DE DESSIN					EXAMEN DE MATIÈRE					Moyenne
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	
Repelin Colette	12	10	12	14	17	12	14	12	11	11	119

Paris, le 2 JUILLET 1919
Le Directeur de l'Enseignement du Dessin
J. B. ...

Jean Le Mée, notre Grand-père et Colette Repelin, notre Grand-mère

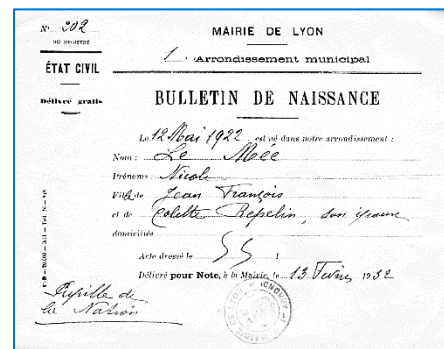
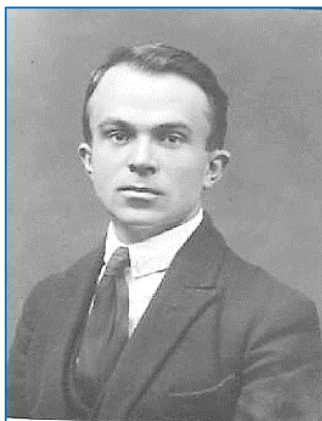


14 juillet 1919
Jean le Mée rencontre sa Marraine de Guerre
Colette Repelin

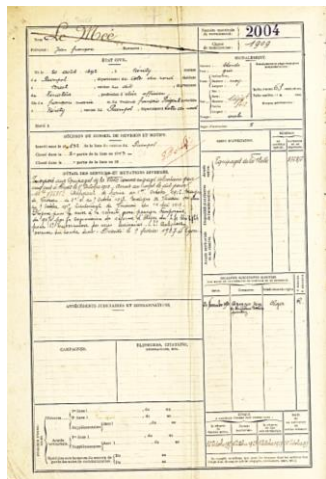


18 mars 1920 Lyon
Mariage de Jean Le Mée et de Colette Repelin, sa Marraine de guerre
Derrière Jean se tient uniquement sa mère, Marie, car
son père, François Le Mée, marin, est mort en mer (alors que Jean avait 9 ans)
Jean Le Mée porte la Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie

Jean Le Mée et Maman, Nicole Le Mée



Bulletin de naissance de Maman
Nicole Le Mée, 12 mai 1922
Mention « Pupille de la Nation »



1924 Algérie Jean & Nicole Le Mée (2 ans) en convalescence à Azazga chez « Tante Mag », sœur de Colette Le Mée



Août 1923 Kérity
Marie et Nicole Le Mée



Août 1923 Kérity
Jean et Nicole Le Mée (Maman)



Août 1924 Kérity / Le Carrec
Nicole Le Mée



Partitions des sonates de Mozart et Beethoven
(édition 1915)
que Geneviève Moron (Marraine de Guerre, puis
épouse de Léon Moron) m'a données lors de
notre passage à Siorac en Périgord en 1957

Septembre 1922

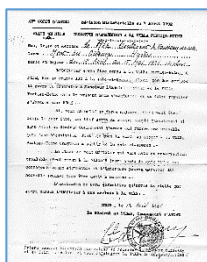
Ablation d'un rein (tuberculose)

Janvier 1923, puis avril 1926

Admission de Jean le Mée au sanatorium du « Mont des Oiseaux » à Hyères
(« Société de Secours aux Blessés Militaires »)



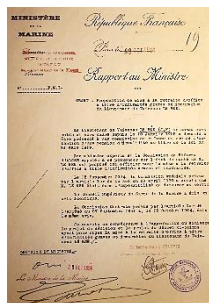
Janvier 1923 Hyères - Mont des oiseaux
Société de Secours aux Blessés Militaires
Jean - Nicole (8 mois) - Colette



Bulletin d'admission de Jean le Mée
au Mont des Oiseaux 15 avril 1926

25 octobre 1924

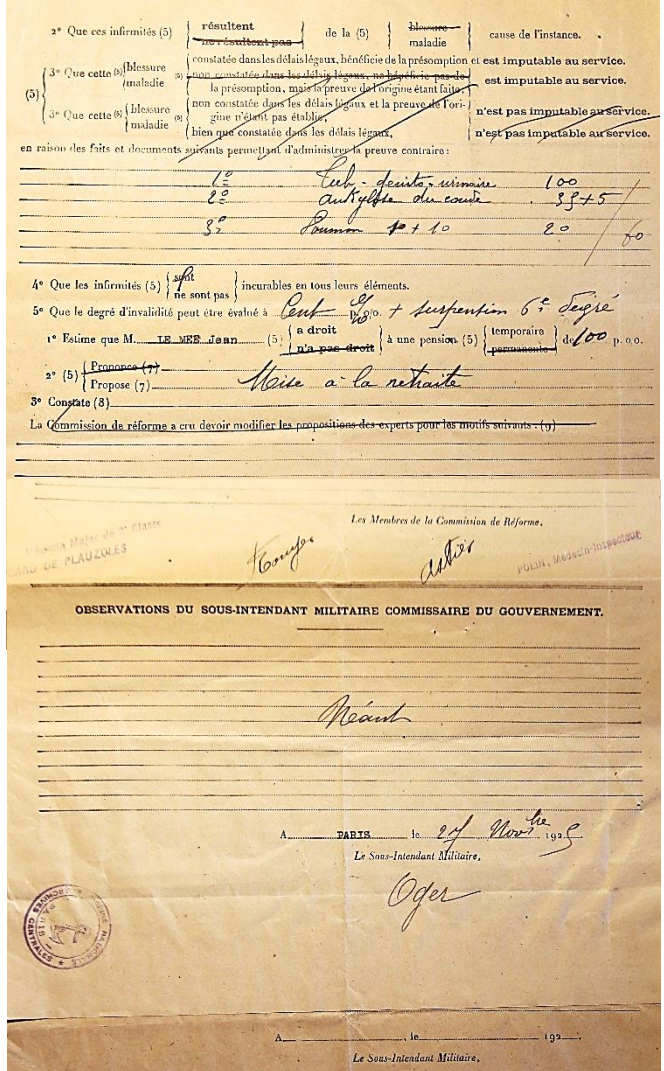
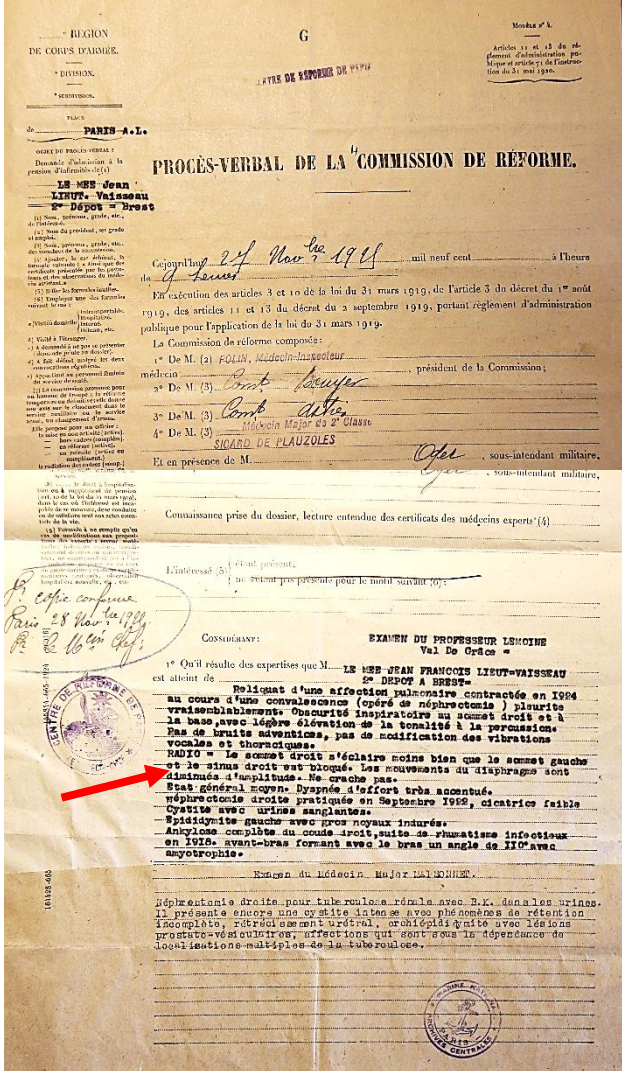
Rapport au Ministre : Mise à la retraite



Proposition de mise à la retraite d'office
à titre d'infirmités incurables du Lieutenant de Vaisseau Le Mée

27 novembre 1925

Procès verbal de la Commission de Réforme



Mention des hospitalisations de Jean Le Mée en 1916-1918, puis 1922

Procès-verbal de la Commission de réforme

« ... affections qui sont sous la dépendance de localisations multiples de la tuberculose... »

« La Commission considérant...

- Que ces infirmités résultent de la maladie, cause de l'instance
- Que cette maladie constatée dans les délais légaux est imputable au service
- Que le degré peut être évalué à cent % + suspension 6^{ème} degré

Estime que M. Le Mée Jean a droit à une pension de 100%

Propose Mise à la retraite »

9 février 1927, mort de Jean Le Mée



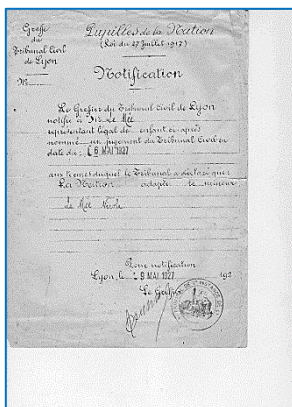
Tombe de Jean Le Mée à Kérity, Côtes d'Armor

Jean Le Mée
Lieutenant de Vaisseau
Mort pour la France
20 août 1892 - 9 février 1927

9 mai 1927 : Maman, Nicole Le Mée « adoptée par la Nation »

Statut de Pupille de la Nation

Maman avait 4 ans, Notre Grand-mère avait 28 ans



9 mai 1927 – Notification
Nicole Le Mée adoptée par la Nation



Maman, Nicole Le Mée
1927 par Jean Lombard



Jean Le Mée
Lieutenant de Vaisseau - Mort pour la France



Une administration inapte à gérer correctement la pension de Jean Le Mée, puis celle de sa veuve : Divergences entre les Ministères : Pensions, Finances, Marine... de 1927 à 1929

10 Août 1927 (6 mois après la mort de Jean Le Mée) :

Lettre du Chef du bureau de la Liquidation des Pensions (Quart, Ministère des Pensions, des Primes et Allocations de Guerre) au Commissaire Principal de la Marine, Officier d'Ordonance du Ministre (de la Monneraye)

Cafouillage ahurissant dans le calcul du montant de la pension de Jean Le Mée (« Lieutenant de Vaisseau placé dans la position hors cadre et sans solde, et atteint d'infirmités incurables ») :

-Elle devrait être de 4185 Francs, au lieu des 3658 Francs alloués par le bureau des pensions à la suite d'une « erreur matérielle » (en fait le Ministère des Pensions a confondu le grade de Lieutenant de Vaisseau (3 galons) avec celui de Lieutenant (2 galons)...

-Donc le Bureau des Pensions procède à une rectification pour porter le niveau de pension à 4185 par arrêté du 1^{er} mars 1927

-Pension portée à 4185 Francs + 270 Francs de Majoration d'Enfant (Grade de Lieutenant de Vaisseau)

-Mais le Caissier Payeur Central du Ministère des Finances refuse la rectification et impose une pension basée sur le grade de Matelot !!!, malgré l'intervention du Commissaire Principal de la Marine

-Donc, nouvel arrêté & Notification associée du 6 mai 1927

-Annulation de la pension précédente et nouvelle Pension Militaire d'Invalidité (100%)

-Pension rétrogradée à 2160 Francs + 270 Francs !!! (Grade de Matelot), à la suite de l'ingérence désastreuse, voire indécente du ministère des finances.

On peut imaginer le niveau de précarité financière où se sont trouvées ma Grand-mère (29 ans) et Maman (5 ans) pendant 2 années, à la suite de cette ingérence absurde du Ministère des Finances (c'est à partir de ce moment qu'elles ont été recueillies et hébergées à Paris, par Germaine et Jean Lombard (Germaine, « Tante Pussy », étant la sœur jumelle de ma Grand-mère).

Cette décision ahurissante et pénalisante sera corrigée et régularisée au niveau de 4590 Francs (Grade de Lieutenant de Vaisseau) le 13 février 1929, par un nouvel arrêté & notification du Ministère des Pensions...

MINISTÈRE
DES PENSIONS, DES PRIMES
ET DES ALLOCATIONS DE GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 10 AOÛT 1927

Direction de la Liquidation
1^{er} Service
3^e BUREAU
139, Rue de Bercy
PARIS (12^e)

LE CHEF DE BUREAU QUART
à Monsieur Louis de la MONNERAYE
Commissaire Principal de la Marine,
Officier d'Ordonnance du Ministre
2, rue Royale
P A R I S

N^o 7663 M.M.
3^e Bureau - D.L.P.

Mon cher Commissaire,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur Madame LE MEE, veuve du Lieutenant de vaisseau Jean, François LE MEE, qui sollicite:

1^o - La liquidation de la pension d'invalidité de son défunt mari sur la base du grade de Lieutenant de Vaisseau 2^o échelon et non sur celle du grade de matelot pendant la période de Mai 1924 à Novembre 1924, pendant laquelle le de-cujus était dans la position de congé sans solde et hors cadres;

2^o - La liquidation de sa pension de veuve.

En ce qui concerne le premier point, mes services avaient concédé primitivement en faveur de M. LE MEE, une pension d'invalidité du taux de 3.658 frs.

Ce taux a été le résultat d'une erreur matérielle de liquidation. En effet, il représente la somme qui doit revenir à un Lieutenant du 2^o échelon, atteint d'une invalidité de 90 % et non celui auquel peut prétendre un Lieutenant de vaisseau du 2^o échelon qui s'élève pour la même invalidité (90 %) à 4.185 frs.

Néanmoins, l'approbation de la pension primitive

.....

par les services reviseurs du Ministère des Finances donnait à croire que ce département admettait le principe, adopté par mes services, suivant lequel un officier placé dans la position de "congé hors cadres et sans solde" avait droit, s'il était atteint d'infirmités attribuables au service au paiement d'une pension d'invalidité basée non pas, comme il est spécifié dans la loi du 30 Avril 1920 sur le grade de matelot, mais bien sur son grade effectif.

Sur une réclamation de M. LE MEE relevant l'erreur matérielle citée plus haut, mes services ont repris la pension de cet officier pour la porter au taux de 4.185 frs. Cette pension a été acceptée par les services reviseurs du Ministère des Finances. Mais le Caissier Payeur Central à Paris a refusé de viser la feuille de décompte y afférente et a appelé l'attention de la Direction de la Dette Inscrite sur ce cas.

A la suite de cette étude et après un échange de vues entre le Ministère des Finances et celui des Pensions, mes services ont été ^{convenus} de changer leur façon de voir et à liquider une pension basée sur le grade de matelot.

En ce qui a trait au 2^o point une pension liquidée comme suit:

Part rémunérant les services du mari: . . .	2.785 frs.
Part rémunérant l'invalidité.....	800 "
Majoration pour enfant.....	500 "

portant jouissance du 10 Février 1927 a été soumise à la révision du Ministère des Finances par bordereau N^o 53 en date du 22 Juin 1927. J'ajoute que les sommes indiquées plus haut seront augmentées par les soins de l'agent chargé du paiement de la pension conformément aux dispositions des lois du 13 Juillet 1925 - 3 Août 1926 et 16 Juillet 1927.

Enfin, Madame LE MEE peut demander la perception d'avances sur pension. A cet effet, elle doit s'adresser au Chef

.....

du Bureau spécial des Pensions de la Marine du port d'attache de son mari.

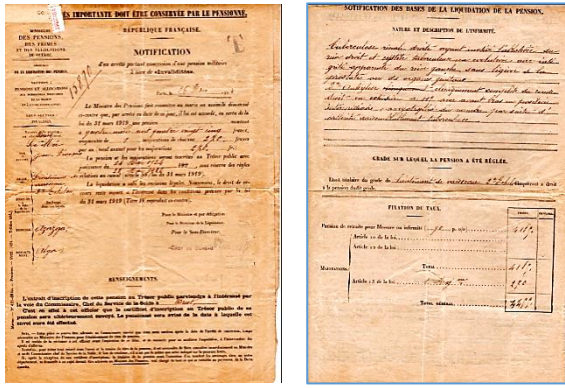
Veuillez croire, mon cher Commissaire, à mes sentiments bien cordiaux.

Quart

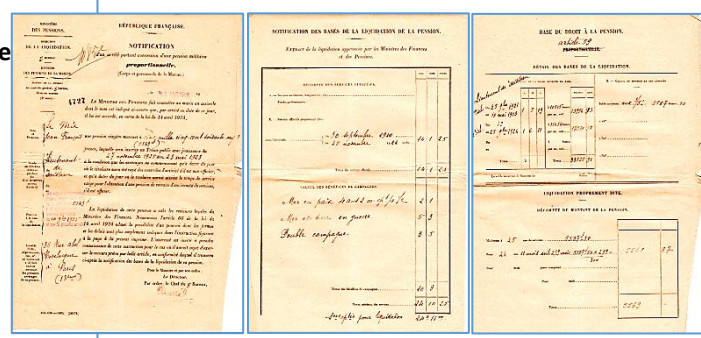
Chef du Bureau de la Liquidation des Pensions
139, Rue de Bercy - PARIS - XII^e

Quelques exemples issus des Arrêtés/Notifications émis par le Ministère des Pensions vis à vis de Jean Le Mée, puis de sa veuve Colette Le Mée (29 ans) et de sa fille, Nicole Le Mée (5 ans)

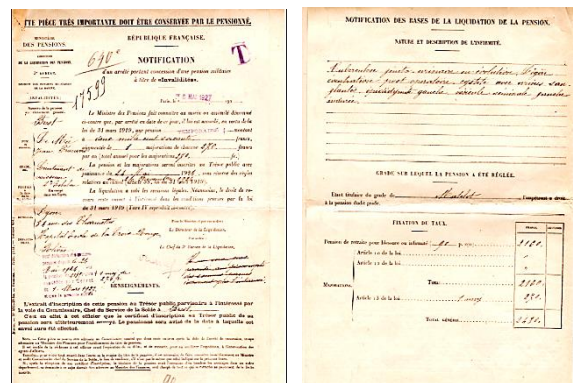
26 mars 1925 Notification d'un arrêté
 portant concession d'une pension militaire à titre de « **Invalidités** »
 Montant 4185 + 270
 Grade de Lieutenant de Vaisseau
Nature et description de l'infirmité
 Tuberculose rénale ayant motivé l'ablation du rein droit et cystite tuberculeuse en évolution ...
 Ankylose du coude droit cliniquement complète... Amyotrophie du membre par suite d'arthérite vraisemblablement tuberculeuse



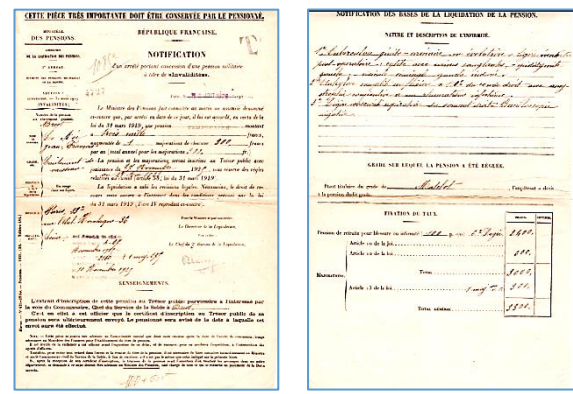
10 novembre 1925 Notification d'un arrêté
 portant concession d'une pension militaire **Proportionnelle**
 Montant : 5569 Francs
 Grade de Lieutenant de Vaisseau
Services effectifs du 30 septembre 1910 au 25 novembre 1924 :
 14 ans, 1 mois et 25 jours
Bénéfices de Campagnes :
 -Mer en Paix : 4 ans 3 mois (comptés pour ½)
 -Terre et Mer en Guerre 5 ans et 3 mois
 -Double Campagne : 3 ans et 5 mois
 Total 24 ans et 11 mois



6 mai 1927 Notification d'un arrêté
 portant concession d'une pension militaire à titre de « **Invalidités** »
 Montant 2160 + 270 Frs
 Grade de Matelot !!!
Il sera procédé au précompte des sommes perçues indument par l'intéressé
Nature et description de l'infirmité
 Tuberculose ... en évolution ...
 Légère éventration post opératoire
 Cystite avec uries sanglantes....
 Ankylose compétente en flexion ... du coude droit ...
 Légère obscurité respiratoire du sommet droit ...



19 août 1927 Notification d'un arrêté
 portant concession d'une pension militaire à titre de « **Invalidités** »
 Montant 2400 + 600 + 300 Frs...
 Grade de Matelot !!!
Nature et description de l'infirmité
 Tuberculose ... en évolution ...
 Ankylose compétente en flexion ... du coude droit ...
 Légère obscurité respiratoire du sommet droit ...

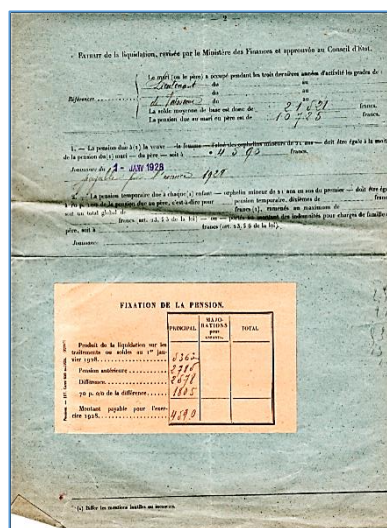
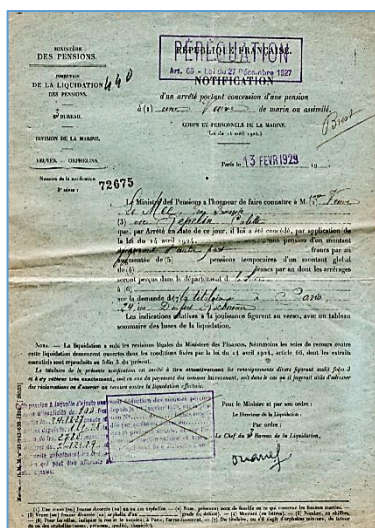


Certificat d'Inscription
Pension de Veuve de Marin concédée
par le Ministère des Primes et des Allocations de Guerre
 1^{er} mars 1927 : 4185 Francs + 270 Francs de Majoration d'Enfant,
 sur la base d'un grade de Lieutenant de Vaisseau
 6 mai 1927 : 2160 Francs + 270 Francs !!! ,
 Sur la base d'un grade de Matelot !!!



13 février 1929

Colette Le Mée, notre Grand-mère, touche enfin la pension de veuve de guerre qui lui est due, basée sur le grade de Lieutenant de Vaisseau de Jean Le Mée, et sur les indemnités additionnelles pour Infirmités de 100% et Enfant (Nicole Le Mée, notre Maman)...



13 février 1929 Notification d'un arrêté
portant concession d'une pension à une Veuve de Marin

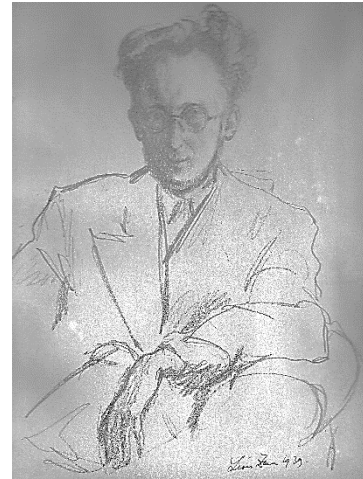
- Le Mari a occupé les trois dernières années d'activité les grades de Lieutenant de Vaisseau
La solde moyenne est donc de 21521 Frs
La pension due au mari est 10725 Frs
- La pension de la veuve doit être égale à la moitié de la pension du mari soit 4590 Frs jouissance du 1 janvier 1928
- Cette pension à laquelle s'ajoute une pension d'invalidité de 800 Frs concédée le 24.12.27 annule et remplace depuis le 1.1 28 la pension de 2785 Frs concédée par décret du 7.12.27 et l'indemnité complémentaire qui peut être afférente à cette pension



29 mars 1929
Livret du Ministère des Finance attribué à Madame Veuve Le Mée
Pensions Militaires de la Marine - Veuves

15 décembre 1932

Colette Le Mée, veuve de Jean Le Mée et Gabriel Dessus, veuf de Suzanette Cordelle se marient



-Jean Le Mée meurt en février 1927, 14 mois après la notification des conclusions de la Commission de Réforme. La maladie contractée « en service » dès 1916 s'est développée en tuberculose, ce qui l'a contraint à effectuer plusieurs séjours dans les hôpitaux militaires en 1916 & 1918, suivis de périodes de convalescence puis de reprise de son service. Son affectation pendant près de deux ans dans les sous-marins de l'Adriatique (octobre 1916 à juillet 1918, suivie d'une longue période de soins et de convalescence) a accéléré la diffusion de cette terrible maladie.

-Colette Le Mée (29 ans) et sa fille Nicole (5 ans), devront affronter une période de grande précarité pendant les deux années qui suivront la mort de Jean Le Mée, conséquences de la décision aberrante prise par le Ministère des Finance (calcul de la pension sur le grade de Matelot !!!). Colette Le Mée sera alors recueillie et hébergée par sa sœur jumelle et son beau-frère, Germaine et Jean Lombard, à Paris. Colette sera nommée professeur de dessin de la Ville de Paris.

-Gabriel Dessus était veuf depuis 1930. Sa femme, Suzanette Cordelle était elle aussi morte de la tuberculose. Elle était la sœur cadette de Jean Cordelle, camarade de Gabriel Dessus à l'École Polytechnique (X1917 et X1916).

-C'est chez les Lombard que Colette Le Mée rencontrera Gabriel Dessus camarade de Pierre Lombard (également polytechnicien), frère de Jean Lombard (Professeur de dessin de la ville de Paris et peintre). Colette et Gabriel se remarièrent en décembre 1931. Tous deux avaient 33 ans, et Nicole Le Mée (notre Maman) avait 9 ans. Nicole Le Mée reçut de la part de Colette Le Mée (sa Maman), ainsi que de Gabriel Dessus une éducation, une formation et un soutien exemplaires. Mon frère Laurent et moi-même avons toujours considéré Gabriel Dessus comme un autre Grand-père, empreint d'un esprit de grande délicatesse & finesse, et témoignant une affection constante & une attention bienveillante. Colette et Gabriel eurent 3 enfants, Aline, Pascale, Benjamin, nos tantes et notre oncle, et Maman (Nicole Le Mée) fut adoptée par Gabriel.

CHANGEMENT D'ASSIGNATION

Pension (1) *Mixte proportionnelle*

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ASSIGNATION

SÉRIÉ		DATE		MONTANT	
Principale	Majoration	Principale	Majoration	Principale	Majoration
4824	698,4	1932	1932	4824	698,4
896,4				896,4	
Total Général				5720,4	698,4

Madame C. Dessus, née Repelin, Veuve Le Mée



Bulletin de Changement d'assignation
Pension Mixte Proportionnelle Armée de Mer
 Livret du Ministère des Finance attribué à Madame C. Dessus, née Repelin, Veuve Le Mée
 Pensions Militaires de la Marine – Veuves

- Pension Principale 4824
- Veuve de Guerre 698,4
- Majoration d'enfant 896,4
- Total Général : 6418,80 (par an)

28 juillet 2017

Confirmation du statut « Mort pour la France de Jean Le Mée
Décret de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
Département Reconnaissance et Réparation
Inscription au Mémorial National des Marins Morts pour la France
(Pointe Saint Mathieu)

11 novembre 2017

Inscription au Monument aux Morts de Kéerty


mémoire et solidarité

Caen, le 28 JUL. 2017

ONACVG/DM/DRR/MPF
Décision favorable
LE MEE Jean
N° 2017-1157
Dossier n° 11284

**La directrice générale
de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre,**

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG), notamment les articles L. 2, L. 511-1 et suivants, L. 612-8, R. 511-1 et suivant et R. 612-11,
Vu l'ordonnance n° 2015-1781 du 28 décembre 2015 relative à la partie législative du CPMIVG,
Vu le décret n° 2016-1903 du 28 décembre 2016 relatif à la partie réglementaire du CPMIVG,
Vu la demande de monsieur Jean CORDELLE reçue le 18 avril 2016,
Vu les éléments d'information figurant au dossier,

Décide

Article 1 :
La mention "MORT POUR LA FRANCE" est attribuée à :

Monsieur Jean LE MÉE,
Né le 20 août 1892 à Paimpol (Côtes-d'Armor),
Décédé le 9 février 1927 à Lyon (Rhône).

Article 2 :
La directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est chargée de l'exécution de la présente décision.

Pour la directrice générale de l'Office national
des anciens combattants et victimes de guerre,
Par délégué, le chef du département
des droits à reconnaissance et à réparation



OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
Direction générale, Direction des missions, Département reconnaissance et réparation - 11, rue Neuve Bourg l'Abbe - BP 652 - 14037 CAEN CEDEX
T/ 02 31 38 45 00 - F/ 02 31 38 45 64 - @ www.onac-vg.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE




mémoire et solidarité

Caen, le 28 JUL. 2017

Département reconnaissance et réparation
Affaire suivie par :
Brigitte BLOTTIERE
T/ 02 31 38 46 55
brigitte.blottiere@onacvg.fr
N°ref : 11284 / MPF

Monsieur,

Vous avez demandé l'attribution de la mention « Mort pour la France » en faveur de monsieur Jean LE MÉE, né le 20 août 1892 à Paimpol (Côtes-d'Armor), décédé le 9 février 1927 à Lyon (Rhône).

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la mémoire de monsieur LE MÉE sera honorée par l'attribution de la mention « Mort pour la France », le décès étant survenu dans les conditions fixées par l'article L. 511-1 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Vous trouverez ci-joint la décision établie en ce sens.

Conformément à l'article L. 511-3 de ce même code, j'avise le maire du 6^{ème} arrondissement de Lyon (Rhône) afin qu'il soit procédé à l'inscription de la mention « Mort pour la France » en marge de son acte de décès. Vous pourrez obtenir de cette mairie toutes expéditions de cet acte ainsi complété.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la directrice générale de l'Office national
des anciens combattants et victimes de guerre,
Par délégué, le chef du département
des droits à reconnaissance et à réparation



OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
Direction générale, Direction des missions, Département reconnaissance et réparation - 11, rue Neuve Bourg l'Abbe - BP 652 - 14037 CAEN CEDEX
T/ 02 31 38 45 00 - F/ 02 31 38 45 64 - @ www.onac-vg.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE



**Fiche envoyée au « Mémorial National des Marins Morts pour la France »
Pointe Saint Mathieu**

Fiche Individuelle Du Marin « Mort pour la France »	
Nom	Le Mée
Prénoms	Jean, François
Date de Naissance	20 août 1892
Lieu de naissance	Kérity-Paimpol
Département	22 côtes d'Armor
Grade ou fonction	Lieutenant de Vaisseau
Date de décès	9 février 1927
Circonstances du décès	-27 novembre 1925: « <i>La Commission de réforme considérant ... que ces infirmités incurables résultent de la maladie cause de l'instance, que cette maladie constatée dans les délais légaux est imputables au Service, que le degré peut être évalué à 100% + suspension 6^{ème} degré, estime que M. Jean Le Mée a droit à une pension de 100%</i> » (Certificat d'Origine de Maladie 08/1916 et 12/1918) - « ... affections qui sont sous la dépendance de localisations multiples de la tuberculose ... » (référence : rapport médical de la commission de réforme Décision de mise à la retraite -9 février, 14 mois après la décision de la commission de réforme, Jean Le Mée meurt à l'hôpital militaire des Charmettes à Lyon
Lieu d'inhumation	Cimetière de Kérity – Tombe portant l'inscription « <i>Jean Le Mée, Lieutenant de Vaisseau, Mort pour la France, 20 août 1892 - 9 février 1927</i> »
Commune d'inscription du décès	Maire de Lyon 6 ^{ème} – Jean Le Mée est mort à l'Hôpital militaire des Charmettes
Document officiel portant la mention « Mort pour la France »	Lettre de la Direction Générale de l'ONACVG du 28 juillet 2017 (Département Reconnaissance et Réparations) « <i>Le Mée Jean N° 2017-157 Dossier N° 11284</i> »
Coordonnées de la personne déposant le Dossier	Cordelle, Jean 9 Parc du Château, 78430 Louveciennes 06 46 88 43 91 Jean.cordelle@gmail.com
Lien avec le Marin	Petit-fils – voir la fiche de Jean Le Mée et les documents associés conservés sur le site http://ecole.nav.traditions.free.fr/officiers_lemee.htm
Noms et prénoms des parents	Fils de François, Marie Le Mée (29 ans) et de Marie, Françoise Prigent (32 ans)
Profession des parents	Père: Marin (Mort en Mer en 1901 - Retour de pêche) Jean Le Mée avait 9 ans à la mort de son père - Il était l'aîné de 6 garçons... Mère: Couturière
Lieu où le marin a passé son enfance	Kérity/Paimpol - Le Carrec) Petite maison au sol en terre battue située près de l'abbaye de Beauport, lieu de départ du "Chemin des Bretons" vers Compostelle... La famille Le Mée parlait le Breton et vivait dans cette petite maison sans aucun confort, au lieudit « Le Carrec »...
Ecoles fréquentées par le marin	Jean Le Mée, remarqué par l'instituteur et le curé de Kérity sera envoyé au lycée Naval de Brest en 1902. (Bourse accordée à l'unanimité par le Conseil Municipal de Kérity). Il y reçut le Prix d'Excellence puis le Grand Prix d'Honneur des Sciences, des Arts et des Lettres. Admission à l'Ecole Navale en 1910. Bourse de « première mise d'équipement » accordée par le Ministère de la Marine

Date d'engagement dans la marine	30 septembre 1910 : admission à Ecole Navale. Il y rencontrera Léon Moron, futur parrain de Nicole Le Mée, notre Maman
Déroulement de carrière, Affectations successives	<p>-Octobre 1912 : Ecole d'Application des Aspirants - JEANNE d'ARC</p> <p>-Janvier 1914 : Croiseur MARSEILLAISE Etat-Major - Conduite de tir</p> <p>-Novembre 1914 : Croiseur DESAIX Compagnie de Déparquement et Officier de Tir</p> <p>-Septembre 1915 : Opération d'évacuation des Arméniens du Musa Dagh / Ras el Mina : Jean Le Mée commandait les embarcations "Vapeur 2, Canot 2, Baleinière" (ref : Journal de Bord du DESAIX + Album de photos datées et légendées de la main de Jean Le Mée, alors jeune Enseigne de Vaisseau de 23 ans</p> <p>-Août à octobre 1916 : hospitalisation</p> <p>-Octobre 1916 à juillet 1918 : Officier de quart puis Officier en second sur les Sous-marins ARCHIMEDE & COULOMB (Adriatique) - « Chevalier de la Couronne d'Italie » + Citations à l'ordre de l'Armée Navale.</p> <p>-Juillet 1918 à Avril 1919 : Hospitalisation (<i>Infirmités incurables ... résultant du Service...</i>)</p> <p>-Avril 1919 - à mai 1920 : Ecole Application submersibles, Officier Torpilleur, Station TSF de Basse Lande, Ecole Supérieure de Radio-télégraphie, Compagnie de Radio-télégraphie sans fil (CSF) - Chevalier de la Légion d'Honneur</p> <p>-Novembre 1925 : Commission de réforme (<i>Infirmités incurables : « ... affections qui sont sous la dépendance de localisations multiples de la tuberculose... »</i>) (référence : rapport médical de la commission de réforme – « <i>Certificats d'Origine</i> » retrouvés</p>
Situation familiale	<p>-Epouse: Colette Repelin , sa Marraine de Guerre</p> <p>-Mariage : 18 mars 1920 à Lyon</p> <p>-Enfant: Nicole Le Mée (12 mai 1922) - (Pupille de la Nation le 9/05/1917) après la mort de Jean Le Mée</p>
Information complémentaire	<p>-Après la mort de Jean Le Mée (février 1927) il a fallu attendre deux ans pour que son épouse (Colette Le Mée 28 ans) & sa fille (Nicole Le Mée 4 ans) touchent un niveau de pension conforme aux décisions de la commission de réforme du 27 novembre 1925.</p> <p>-Notre Grand-mère (28 ans) et notre Maman (4 ans) ont alors vécu dans une précarité financière très grande. Ce n'est qu'en février 1929 que les ministères (Marine & Pensions) ont pu reconnaître & réparer une décision ahurissante et indécente imposée par le ministère des finances.</p> <p>-C'est le 28 juillet 2017, après deux ans d'enquête, que l'ONACVG prend la décision de « Reconnaissance & Réparation » concernant le statut « Mort pour la France » de Jean Le Mée tel qu'il a été inscrit sur sa tombe en 1927, ainsi que sur le registre du cimetière marin de Kérity : « <i>Jean Le Mée, Lieutenant de Vaisseau, Mort pour la France, 20 août 1892 – 9 février 1927</i> »</p> <p>-Le 28 juillet 2017, Jean Le Mée est inscrit par la Marine Nationale au « Mémorial National des Marins Morts pour la France » (Pointe Saint Mathieu) ainsi qu'au « Mémorial des Officiers de Marine Morts pour la France » (Ecole Navale Brest). Le 11 novembre 2017, son nom est gravé sur le Monument aux Morts du cimetière marin de Kérity.</p>





MEMORIAL DES OFFICIERS DE MARINE

Le MEE Jean François

-Naissance : 20/08/1892 à Kéridy Côtes d'Armor - Entré en service : 30/09/1910 - Origine : Ecole Navale

Informations relatives au décès

-Grade : Lieutenant de vaisseau

-Affectation : Retraite et réforme (pour cause d'infirmités incurables imputables au service)

-Date : 09/02/1927 : Age : 34 ans - Lieu : Lyon (Hôpital militaire des Charmettes)



Mort pour la France

Circonstances du décès

-En août 1916, l'EV1 Le Mée du Desaix est rapatrié de Dakar en métropole pour une "maladie qui existait à l'état endémique en Egypte et au Sénégal" et dont il a "été soumis à son influence par les obligations de son service". A partir de ce moment il sera de plus en plus atteint par cette maladie qui sera décrite plus tard comme des "affections qui sont sous la dépendance de localisations multiples de la tuberculose" (reins, articulations...).

-Embarqué sur sous-marin d'octobre 1916 à juillet 1918 il y subira des conditions de vie qui nécessiteront ensuite une hospitalisation puis une convalescence de 9 mois.

-En 1922 il est hospitalisé pour subir une lourde opération, suivie d'une longue convalescence.

-En novembre 1925 la commission de réforme constate que sa maladie et ses infirmités incurables sont imputables au service. Il décède 14 mois plus tard.

-Jean Le Mée est déclaré "mort pour la France" par décision 2017-157 de L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre en date du 28 juillet 2017

Citations et décorations

-Chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie (1917)

-Chevalier de la Légion d'honneur (1923)

-Citation du sous-marin Archimède à l'ordre de l'Armée navale "pour faits de guerre du 8 octobre au 14 janvier 1917."

-Citation de la division des sous-marins de l'Adriatique à l'ordre de l'Armée navale (janvier 1919) "...pendant plus de trois ans, dans le voisinage de l'ennemi, toujours en alerte, toujours prête, a conservé jusqu'au dernier jour son ardeur et son esprit d'offensive, malgré des pertes s'élevant au quart de son effectif de sous-marins. S'est particulièrement distinguée dans les opérations qui ont abouti au sauvetage de l'armée serbe en 1916"

Affectations

1910-09-30 Ecole Navale (Borda) Brest

1912-10-05 Jeanne d'Arc Ecole d'application des aspirants

1914-01-01 Croiseur cuirassé Marseillaise 2^{ème} escadre légère

1914-11-10 Croiseur cuirassé Desaix 3^{ème} escadre de Méditerranée

1916-08-23 Hospitalisation et convalescence Brest

1916-10-01 Sous-marin d'escadre Archimède Officier de quart

1917-04-26 Sous-marin de haute mer Coulomb Officier en second

1918-07-05 Hospitalisation et convalescence Brest

1919-04-01 Cuirassé Marceau Ecole d'application submersibles Toulon

1919-10-01 Cuirassé Patrie Officier élève torpilleur Toulon

1920-01-01 Station TSF de Basse Lande Nantes

1920-11-12 Ecole supérieure radio-télégraphie Paris

1922-10-01 Hospitalisation pour une lourde opération suivie d'une longue convalescence Hyères, Mont des Oiseaux

1924-10-25 Proposition de mise à la retraite pour cause d'infirmités incurables imputables au service

1925-11-27 Commission de réforme

Avancement

1912-10-01 Aspirant

1913-10-05 EV2

1915-10-05 EV1

1919-05-14 LV

Autres informations

-Jean Le Mée s'est illustré comme commandant la compagnie de débarquement et les embarcations du croiseur cuirassé Desaix lors du sauvetage de 4092 Arméniens par la 3^{ème} escadre de Méditerranée sur la plage du Ras el Mina au pied du Musa Dagh en septembre 1915

-La nuit du 14 janvier 1917, après avoir coulé à la torpille un transport militaire autrichien, le LV Mercier du Paty de Clam, Commandant de l'Archimède, est emporté par une lame. Le sous-marin sera ramené à Brindisi par l'officier en second et l'EV1 Le Mée qui reçut alors la distinction de Chevalier de l'ordre de la Couronne d'Italie.

Avec nos Enfants et Petits-enfants, nous sommes les descendants de Jean Le Mée, Colette Repelin et Nicole Le Mée



Jean, Jacques



Maman et Marie-Félicité
25/11/1952 – 10/12/1952



Laurent, Nicolas



Saint Jacques de Compostelle



La Rochelle

-Nicole Le Mée épousera en juillet 1944 François Cordelle, fils de Jean Cordelle et de Simone Hausermann (voir l'histoire des Cordelle Hausermann rédigée par Yves Cordelle).

Je suis né en juin 1945. Mon prénom, Jean, est naturellement directement lié à celui de mes deux grands-pères, Jean Le Mée du côté de Maman, et Jean Cordelle du côté de Papa. Mon frère Laurent est né en mars 1947. Son deuxième prénom, Nicolas rappelle celui de Maman. Notre petite sœur, Marie-Félicité, née le 25 novembre 1952, est morte peu après sa naissance, le 10 décembre. Ce fut un drame très cruel pour Papa et Maman, ainsi que pour Laurent et moi. Nous habitions à cette époque en Algérie.

-Laurent et moi n'avons pas connu notre Grand-père, mais le souvenir de ses qualités personnelles faites d'engagement et de sensibilité humaine & humaniste, ainsi que sa valeur et son sens des Valeurs nos ont été décrits et transmis dès notre enfance.

Nous nous souvenons que trois photos étaient toujours posées sur la table de nuit de Maman : celle de Jean Le Mée en uniforme de Lieutenant de Vaisseau (1919), celle de Maman (Nicole le Mée - 2 ans) sur les genoux de Jean le Mée prise à Azasga en Algérie (1924) lors d'une convalescence de Jean Le Mée, et enfin celle de Maman et Marie-Félicité prise fin novembre 1952.

...Avec nos enfants et petits-enfants, nous sommes les descendants de Jean Le Mée, de Colette Repelin et de Nicole Le Mée...

Histoire du dossier « Mort Pour la France / Mémorial »

De : Jean Cordelle [mailto:jean.cordelle@gmail.com] Envoyé : jeudi 17 août 2017 19:04
À : Laurent Cordelle Expert <laurent@expertmaritime17.com>; loic.cordelle@gmail.com;
Stephanie.leguilcher@hotmail.com; famille.tulasne@gmail.com; fcordelle@technip.com;
mariannecordelle@hotmail.com; perrine_cordelle@hotmail.com; juliettecordelle@hotmail.fr;
mathildecordelle@hotmail.fr; c.leguilcher@stratcollege.fr; alix612@hotmail.fr; agathe.leguilcher@gmail.com;
remcord87@gmail.com; aucordelle@hotmail.fr; briac2002@hotmail.fr; clemence.tulasne@gmail.com;
tulasne.marie@gmail.com; cordellej@hotmail.com; mathieu.c.33@hotmail.fr; francois.cordelle21@gmail.com

Laurent, Papa, mes Enfants & Petits-enfants, mes Neveux

-Il a fallu 2 ans, entre février 1927 et février 1929 pour que Colette Le Mée (notre Grand-mère) et Nicole Le Mée (notre Maman) retrouvent le niveau de pension correct basé sur le grade de Lieutenant de Vaisseau de Jean Le Mée. Le ministère des finances avait imposé un calcul sur le grade de « Matelot » (Il fallait manifestement faire des économies...). Cette Reconnaissance et Réparation du 13 février 1929 a permis à une Veuve de Guerre et à une Pupille de la Nation de sortir de la précarité financière qu'elles subissaient par la décision indécente et ahurissante du ministère des finances. La Mention « Mort Pour la France » avait bien été inscrite en février 1927 sur la tombe de Jean Le Mée à Kécity, mais en 1929, personne ne s'est préoccupé de la mise à jour de sa fiche d'état civil avec cette même mention, essentielle pour l'inscription au « Mémorial ».

-Vous trouverez ci-dessus l'histoire chronologique de la recherche des éléments essentiels qu'il a fallu présenter à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre / ONACVG, afin que soit confirmé le statut « Mort Pour la France/MPLF », 90 ans après sa mort à 34 ans le 9 février 1927 dans l'hôpital militaire des Charmettes à Lyon :

-« 2017 08 17 Dossier MPLF + Mémorial... » contient un aperçu chronologique de mes échanges (mails et courriers) avec la Marine Nationale, les Arméniens, le Service Historique de la Défense/SHD, l'ONACVG et le monde politique (70 pages – plus de 140 mails et courriers...)

-« 2016 04 18 premier dossier MPLF ... » contient les documents transmis à la Marine Nationale (Amiral Putz) début janvier 2016 et à l'ONACVG (Monsieur Manson) en avril 2016

-« 2017 03 02 Documents complémentaires ... » contient les documents complémentaires envoyés à l'ONACVG (Monsieur Bergeret) pour relancer l'instruction du dossier MPLF

"2017 07 28 Décision MPLF... et Lettre Direction Générale ..." sont les courriers officiels de l'ONACVG exprimant un avis favorable à la requête de reconnaissance du statut MPLF de Jean Le Mée.

- Il a fallu également près de deux ans (23 septembre 2015 - 28 juillet 2017) pour aboutir à une « Reconnaissance et Réparation » totale, conduisant à la régularisation MPLF de l'état civil de Jean Le Mée et permettant son inscription au « Mémorial des Marins Morts pour la France »... Et pourtant les documents nécessaires (certificats médicaux, certificats d'origine, Procès-verbal de la commission de réforme ...) avaient été envoyés dès le 18 avril 2016 à l'ONACVG... Certes ce fut une longue procédure (rythmée par la réponse négative de l'ONACVG datée du 4 octobre 2016, qu'il a fallu surmonter), mais elle fut riche des approfondissements qui ont été nécessaires, en retrouvant et en mettant en valeur les pièces administratives essentielles rédigées de 1915 à 1929/32. Merci à tous ceux qui m'ont accompagné et soutenu dans ce travail. Mission accomplie.

Je vous embrasse tous – Batchigner
Jean, Papa, Grand'Pa

=====

Chronologie

- Il a fallu 2 ans, entre février 1927 et février 1929 pour que Colette Le Mée (notre Grand-mère) et Nicole Le Mée (notre Maman) retrouvent le niveau de pension correct basé sur le grade de Lieutenant de Vaisseau de Jean Le Mée. Le ministère des finances avait imposé un calcul sur le grade de « Matelot » (Il fallait manifestement faire des économies...). Cette Reconnaissance et Réparation du 13 février 1929 a permis à une Veuve de Guerre et à une Pupille de la Nation de sortir de la précarité financière qu'elles subissaient par la décision indécente et ahurissante du ministère des finances. La Mention « Mort Pour la France » avait bien été inscrite en février 1927 sur la tombe de Jean Le Mée ainsi que sur le registre des tombes du cimetière de Kérity, mais en 1927, pas plus qu'en 1929, personne ne s'est préoccupé de la mise à jour de sa fiche d'état civil avec cette même mention, essentielle pour l'inscription au « Mémorial National des Marins Morts pour la France ». Obtenir cette mention 100 ans plus tard a été un beau défi.

- Il a fallu également près de deux ans de travail avec l'ONACVG (23 septembre 2015 - 28 juillet 2017 / 11 novembre 2017) pour aboutir à une « Reconnaissance et Réparation » totale, conduisant à la régularisation de l'état civil de Jean Le Mée et permettant son inscription au « Mémorial des Marins Morts pour la France » à la pointe Saint Mathieu, ainsi que la gravure de son nom sur le Monument aux Morts du cimetière marin de Kérity... Et pourtant les documents nécessaires (certificats médicaux, certificats d'origine, Procès-verbal de la commission de réforme, statut de pupille de la Nation accordé à Maman, ...) avaient été envoyés dès le 18 avril 2016 à l'ONACVG... Certes ce fut une longue procédure (rythmée par la réponse négative de l'ONACVG datée du 4 octobre 2016, qu'il a fallu surmonter), mais elle fut riche des approfondissements qui ont été nécessaires, en retrouvant et en mettant en valeur les pièces administratives essentielles rédigées de 1915 à 1929/32. Merci à tous ceux qui m'ont accompagné et soutenu dans ce travail.

Etapas du dossier de confirmation du statut « Mort pour la France » soumis à l'ONACVG, département « Reconnaissance et Réparation »

Vous trouverez ci-dessus les éléments essentiels qu'il a fallu rechercher et présenter à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre / ONACVG afin que soit confirmé le statut « Mort Pour la France » inscrit sur la tombe de Jean Le Mée à Kérity/Paimpol, 100 ans après sa mort à 34 ans, le 9 février 1927 dans l'hôpital militaire des Charmettes à Lyon.

-14 octobre - 17 novembre 2014 :

« Chemin des Bretons » commencé le 14/10 2014 à Kérity/Paimpol-Abbaye de Beauport (hommage à notre Grand-père, Jean Le Mée que Laurent et moi n'avions connu que par les quelques informations recueillies auprès de notre Mamille (notre Grand-mère), de Maman, et du Commandant Moron (Parrain de Maman et camarade de Jean Le Mée). Etape à La Rochelle chez les Hospitaliers Laurent & Karine Cordelle, afin d'aller fêter les 93 ans de Papa/Père-Grand à Forges le 7 novembre.

C'est à partir de mon retour, le 17 novembre 2014 j'ai commencé à rassembler les premiers éléments relatifs à l'histoire de Jean Le Mée, avec notamment le livret d'Officier et l'album de photos de Jean Le Mée (200 photos datées et légendées de la main de Jean Le Mée couvrant l'année 1915) trouvés chez Laurent, et l'aide de Carine Hacyan (Dassault Systèmes) pour identifier l'endroit où se trouvaient les versions numériques des journaux de bord et de navigation du croiseur Desaix, sur le site de la Marine Nationale.

-5 mai 2015 :

Première rédaction de l'histoire de Jean Le Mée, ainsi que de l'histoire de la rencontre miraculeuse entre Marins et Arméniens sur la plage du Ras el Mina, au pied du Musa Dagh Dagh (5 au 14 septembre 1915) où Jean Le Mée commandait la compagnie de débarquement du croiseur Desaix et les embarcations « *Vapeur 2, Canot 2, Baleinière* ».

-13 mai 2015 :

Contacts avec les autorités Arméniennes (Dalita Hacyan, Antoine Bagdikian, Arsène Kalaidjian), par l'intermédiaire de Carine Hacyan, collègue de Dassault Systèmes

-21 août - 15 septembre 2015 :

« Camino del Norte et « Camino Primitivo » d'Hendaye à Compostelle

-16 septembre 1915 :

Retour de Compostelle pour participer dès le 17 septembre à ma première réunion avec 300 Arméniens (dont plusieurs « Musalerti » - descendants des Arméniens du Musa Dagh) à Alfortville, organisée par Saro Mardiryan, Président de « France-Musa Dagh ».

-23 septembre 2015 :

Contact téléphonique avec le Commandant Antoine Le Mintier de la Motte Basse : « *Puis-je faire un travail de recherche sur l'Enseigne de Vaisseau Christian le Mintier de la Motte Basse (Croiseur Guichen)* » - Remise d'un document de 7 pages une semaine plus tard... Le Commandant m'incite à contacter l'Amiral de Courssou.

-2 octobre 2015 :

Contact avec la Marine Nationale (Amiral de Courssou, Amiral Putz), par l'intermédiaire du Commandant Antoine Le Mintier de la Motte Basse

-12 octobre 2015 :

Contact avec le Service Historique de la Défense (Professeurs Boureille et Vaisset), sur la recommandation de l'Amiral de Courssou

-14 novembre 2015 :

Invitation à Erevan

-25 novembre 2015:

Rencontre au Cercle de la Mer organisée par l'Amiral de Courssou. L'Amiral Putz propose de mettre à jour la fiche d'Officier de Jean Le Mée (à peine 3 petites lignes à ce moment) avec l'ensemble des documents retrouvés et mis en valeur, et de commencer le processus d'inscription au « Mémorial des Marins Morts pour la France », situé à la Pointe Saint Mathieu.

4 janvier 2016 :

Mise à jour de la fiche d'officier Jean Le Mée par Jean-Christophe Rouxel (webmaster du site « Parcours d'Officiers dans la ROYALE » : http://ecole.nav.traditions.free.fr/officiers_lemee.htm)

6 janvier 2016 :

Envoi à l'Amiral Putz des documents rassemblés pour écrire l'histoire de Jean Le Mée, en vue de son inscription au « Mémorial ».

Mais il faut que je fournisse « *les références de la décision qui l'a déclaré "Mort pour la France" » condition nécessaire pour figurer au « Mémorial »*, « *Sans cette dernière il ne sera pas possible de lui créer une fiche "Mémorial" »*

Janvier à Avril 2016 :

Recherche de documents complémentaires au SHD, dans nos archives familiales, à la mairie de Lyon et à celle de Kéridy/Paimpol.

Exploitation des informations contenues dans le procès-verbal de la Commission de réforme du 27 novembre 1925 « *La Commission considérant... Que ces infirmités résultent de la maladie, cause de l'instance, Que cette maladie constatée dans les délais légaux est imputable au service, Que le degré peut être évalué à cent % + suspension 6ème degré, Estime que M. Le Mée Jean a droit à une pension de 100%, Propose Mise à la retraite ».*

18 avril 2016 :

Comme le certificat de décès et la fiche d'état civil de Jean Le Mée ne porte pas la mention « Mort pour la France » (alors que cette épitaphe est gravée sur sa tombe à Kéridy), envoi à l'ONACVG (Office National des anciens Combattants et Victimes de Guerre - Monsieur Manson) d'une « *Requête pour l'inscription de la mention "Mort pour la France" sur la fiche d'Etat Civil du Lieutenant de Vaisseau Jean Le Mée »* - Soutien des Amiraux Capart, Putz et de Courssou (« *votre dossier est bon... »*)

14 septembre 2016 :

Relance de Monsieur Manson par téléphone et par mail (« *Le dossier est bon ... »*)

4 octobre 2016 :

Réponse négative de Monsieur Arnaud, Chef du département Reconnaissance et Réparation de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre / ONACVG à ma requête (nécessité de trouver « *la preuve d'origine »* de la maladie ayant entraîné la mort de Jean Le Mée...).

Ce refus m'a conduit à confier à Monsieur le Sénateur-maire d'Alfortville (Luc Carvounas) ainsi qu'aux Amiraux Capart, Putz et de Courssou, des archives complémentaires (archives du SHD et archives familiales) sur l'origine & le développement de

la maladie de Jean Le Mée, ainsi que sur les conditions ahurissantes et indécentes (guerre entre les Ministères de la Marine et des Pensions d'une part avec le Ministère des Finances) d'attribution de sa pension.

12 novembre 2016 :

Demande de conseil auprès du Sénateur-maire, Luc Carvounas, pour relancer le dossier MPLF.

13 décembre 2016 :

Lettre de Monsieur Carvounas à Monsieur Todeschini, Secrétaire d'Etat auprès des Anciens Combattants et envoi d'un dossier complémentaire mettant en avant des « certificats d'origine » et la série de décrets / notifications relatifs à la pension attribuée à Jean Le Mée puis à sa veuve, Colette Le Mée (notre Grand-mère) et à Nicole Le Mée sa fille (notre Maman, Pupille de la Nation).

9 février 2017 :

Rencontre décevante avec Monsieur Todeschini lors du diner annuel du CCAF (Comité de Coordination des Associations Arméniennes de France). Il n'avait manifestement pas lu le dossier envoyé par l'intermédiaire de Luc Carvounas.

Commentaire de Luc Carvounas: « *Ne vous inquiétez pas je vais relancer! Amitiés, LC* »

24 février 2017 :

Réponse de Monsieur Todeschini « *...Il semble cependant que les documents joints à votre correspondance par Monsieur Cordelle, notamment le certificat médical du 14 décembre 1918 permettent un nouvel examen du dossier de Monsieur Le Mée...* »

Monsieur Bergeret (ONAC VG, Direction des missions, département Reconnaissance et Réparations) est chargé d'une nouvelle instruction du dossier MPLF de Jean Le Mée – Il demande que lui soit transmis à nouveau le document qui a retenu son attention et qui serait de nature à étayer la « *preuve d'origine* » de la maladie de Jean Le Mée (« *affections qui sont sous la dépendance de localisations multiples de la tuberculose ...* ») et des infirmités (« *incurables* ») qui en ont résulté.

-2 et 5 mars 2017 :

Envoi des certificats médicaux d'août 1916 et décembre 1918 (où se trouvent les inscriptions « *certificat d'origine* », ainsi que les explications concernant l'évolution de la maladie et des infirmités entre août 1916 et février 1927 (mort de Jean Le Mée)

-27 mars 2017 :

Entretien téléphonique très cordial et surtout très encourageant avec Monsieur Bergeret qui me dit que « *le dossier est bon* » et même « *qu'il est bien construit et étayé notamment avec des documents qu'il est très rare de retrouver...* », « *Il n'y a pas lieu d'apporter d'autres éléments...* », mais « *ses bureaux à l'ONACVG sont cours de déménagement ...* » et son système informatique assez défaillant...

24 avril 2017 :

Rencontre avec Luc Carvounas (manifestation à la date anniversaire du déclenchement du génocide des Arméniens en 1915) - Campagne électorale...

Mai, Juin 2017 :

Mails et documents envoyés à nouveau à Monsieur Bergeret

30 juin 2017 :

Monsieur Bergeret présente son dossier et ses conclusions favorables à la Commission de l'ONACVG. Quatre membres émettent un avis favorable, et deux membres (Médecins militaires) donnent un avis défavorable car « *dans le cas de la tuberculose, la preuve d'origine ne peut pas être sûre à 100%* » ... Le Chef du Département « Reconnaissance et Réparation » de l'ONACVG doit prendre une décision : soit confirmer le statut MPLV, soit transmettre le dossier à la DG de l'ONACVG à Paris ...

Juillet 2017 : 22 Juillet 2017 :

Nouvel envoi à Monsieur Bergeret des mêmes documents : certificats médicaux, procès-verbal de la commission de réforme du 27 novembre 1925 , ainsi que mes commentaires portant sur l'évolution de la gravité et de la qualification de la maladie de Jean Le Mée « *... L'arthrite et l'ankylose du coude droit d'origine grippale...* » observée en décembre 1918 après les deux ans passés par Jean Le Mée dans les sous-marins de l'Adriatique, sera ensuite attribuée à un « *rhumatisme infectieux* », et enfin fera partie de l'ensemble des « *infirmités incurables* » (arthrite + reins, vessie, ...) qui seront toutes décrites comme des « *affections qui sont sous la dépendance de localisations multiples de la tuberculose* » (référence : rapport médical de la commission de réforme). Je fais observer que notre Grand-mère, Colette Le Mée, verra sa qualification passer de « *veuve* » à « *veuve de guerre* », et que notre Maman, Nicole Le Mée, conservera son statut de « *Pupille de la Nation* ».

28 juillet 2017:

Décision de l'ONACVG, « Pour la Directrice Générale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Par délégation, le Chef du Département des droits à reconnaissance et à réparation – Décision favorable - Le Mée Jean N° 2017-157 Dossier N° 11284 », signée par Monsieur Arnaud, Chef du département « Reconnaissance et Réparation »

Information répercutée immédiatement à la Maire de Lyon (lieu du décès de Jean Le Mée, ainsi qu'aux Amiraux Capart, Putz et de Courssou.

L'Amiral Putz procède immédiatement à l'inscription de Jean Le Mée au « Mémorial National des Marins Morts pour a France »

Contact avec Monsieur Cloarec (Association « Aux Marins ») et envoi de photos et documents destinés au Mémorial.

La Mairie de Lyon et le service des Archives vont mettre 3 mois supplémentaires pour enfin apposer la mention « Mort pour la France » sur l'acte de décès de Jean Le Mée ... (après relances successives par courrier et par téléphone...)

26 août - 1^{er} octobre :

Troisième Pèlerinage à Compostelle... : Chemin des Bretons + « a la Vela » (avec notamment Laurent, Loïc, Audrey et Briac pour traverser le Golfe de Gascogne) + Camino del Norte + Camino Muxia/Fisterra) + Mission de Service d'Hospitalier à Compostelle pendant deux semaines.

12 octobre 2017:

« Apposition de la mention "Mort pour la France" sur l'acte de décès de monsieur Jean Le Mée » par la Marie et le service des Archives de Lyon (Madame Fabre et Madame Le Paranthoen)

12 et 15 octobre 2017 :

Contacts avec la Mairie de Kéerty/Paimpol. Monsieur Argouarch, Maire adjoint, constate que la plaque de marbre centrale du Monument aux Morts du cimetière marin de Kéerty comporte un emplacement vide, « comme si elle avait été réservée depuis 100 ans pour y inscrire le nom de Jean Le Mée ».

30 et 31 octobre 2017 :

Déplacement au Mémorial de la Pointe Saint Mathieu. Monsieur Monsieur Cloarec travaille sur la mise en forme des documents et photos. Il me fait visiter le Mémorial et me montre l'emplacement où sera installée la photo de Jean Le Mée. Déplacement au Cimetière marin de Kéerty. Monsieur Argouarch me dit qu'il sera très difficile (problème de délais) de faire graver le nom de Jean Le Mée avant les cérémonies du 11 novembre (qui cette année sont organisées à Kéerty pour l'ensemble des trois communes, Paimpol, Plounez et Kéerty). Nous prévoyons d'apposer une étiquette plastifiée en attendant la gravure officielle !

9 novembre 2017 :

Déplacement à Kéerty: J'apporte une étiquette plastifiée... mais Monsieur Argouach a réussi à faire graver le nom de Jean Le Mée sur le Monument aux Morts !... Belle motivation de belle efficacité du personnel de la Mairie de Paimpol... Nous mettons au point le déroulement des cérémonies du 11 novembre. Je préviens mon Frère Laurent qui me rejoindra à Kéerty.

11 novembre 2017

Cérémonie dans l'Eglise de Kéerty puis au Monument aux Morts. Allocution de Monsieur de Monsieur Argouarch basée sur les éléments de la « Fiche Mémorial » de Jean Le Mée. Mission accomplie...



25 novembre 2017 : Note de Jean Cordelle, Petit-fils de Jean Le Mée envoyée aux autorités Arméniennes & à celles de la Marine Nationale Française, ainsi qu'aux descendants des Marins & Arméniens du Musa Dagh/Ras el Mina, Amis & Collègues de travail, Membres de notre Famille, qui ont compris le sens de nos recherches sur notre Grand-père, Jean Le Mée, et qui ont soutenu notre action

-Samedi 11 novembre 2017, lors de la cérémonie dans l'Église et devant le Monument aux Morts de Kérity, un hommage tout particulier a été rendu à Jean Le Mée en présence de ses Petits-fils, Jean et Laurent Cordelle. Le nom de Jean Le Mée avait été gravé quelques jours auparavant sur la dernière place libre du monument, « *comme si cet emplacement avait été réservé pour lui depuis 1927* » (ref. Monsieur le Maire de Paimpol). Quelques mois plus tôt, le 28 juillet 2017, la Marine Nationale Française avait fait inscrire Jean Le Mée au « Mémorial National des Marins Morts pour la France » situé à la Pointe Saint Mathieu.

-En 1917, après la rencontre miraculeuse des Arméniens du Musa Dagh avec les Marins de la 3^{ème} escadre de Méditerranée sur la plage du Ras el Mina au pied du Musa Dagh, et après une période de convalescence, Jean Le Mée, servait dans les sous-marins de l'Adriatique (Archimède, puis Coulomb). Certes Jean Le Mée a été décoré à 25 ans, l'Archimède puis le Coulomb ont été cités à l'ordre de l'Armée Navale, mais c'est à partir de cette période que se sont manifestées les atteintes de ce qui sera qualifié plus tard d'« *infirmités incurables... résultant du Service...* ». Après sa mort le 9 février 1927, notre Grand-mère (Colette Repelin, Veuve de guerre à 28 ans), et notre Maman (Nicole Le Mée, Pupille de la Nation à 4 ans) ont vécu pendant deux ans dans une grande précarité à la suite d'ahurissantes et indécentes « *divergences de vues* » entre les Ministères de la Marine et celui des Pensions d'un côté, et le Ministère des Finances de l'autre (ce dernier voulait faire des économies en imposant un calcul de pension sur un grade de Matelot ...). Ce n'est qu'en 1929 qu'un décret répare cette situation aberrante, en établissant un niveau de pension correctement calculé...

-Il a fallu aussi un long parcours de plus de deux ans pour faire aboutir le dossier de régularisation du statut « Mort pour la France » de Jean Le Mée. Bien que la mention « Mort pour la France » ait été apposée sur la tombe de Jean Le Mée dès son inhumation à Kérity/Paimpol en 1927, personne ne s'était attaché, à cette époque, à vérifier que son certificat de décès (à Lyon dans l'hôpital militaire des Charmettes) répercutait bien cette mention... Or ce certificat est indispensable pour l'inscription au Mémorial. Il ne peut être mis à jour 90 ans plus tard que sur instruction de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes et Guerre (ONACVG)... Plus d'une centaine de courriers, documents (archives du Service Historique de la Défense/SHD, archives familiales) ont été échangés avec l'ONACVG, avec la Mairie de Lyon, avec le Sénat, ainsi qu'avec les Autorités de la Marine Nationale. C'est ainsi qu'a pu être constitué le dossier de « *Reconnaissance et Réparation* », qui a entraîné la confirmation par l'ONACVG du statut « *Mort pour la France* » de Jean Le Mée... Et trois mois supplémentaires ont encore été nécessaires pour que la Mairie de Lyon fasse la mise à jour de l'acte de décès...

-Après le décret émis par l'ONACVG ce 28 juillet, la rédaction de l'histoire de Jean Le Mée s'est donc terminée le 11 novembre 2017 par l'action énergique de la Marine Nationale et celle de la Mairie de Kérity/Paimpol qui en quelques jours ont réussi l'inscription au Mémorial et la gravure du Monument aux Morts de Kérity. La plupart des documents qui ont trait à Jean Le Mée sont maintenant mis à jour et conservés sur http://ecole.nav.traditions.free.fr/officiers_lemee.htm. L'hommage que nous devons à Jean Le Mée, Colette Repelin, Nicole Le Mée est maintenant inscrit dans les textes et dans la pierre. Nous sommes leurs descendants...

Merci à tous pour vos soutiens. Mission accomplie...

Jean Cordelle, Petit-fils de Jean Le Mée, Président d'Honneur de France-Musa Dagh

Pièces jointes (elles font partie des documents et dossiers conservés sur le site « Parcours de Vies dans la ROYALE » http://ecole.nav.traditions.free.fr/officiers_lemee.htm)

-« **Dossier complet Partie I** » (18 pages) : document sur ce que j'ai compris de l'histoire de l'Arménie, des Arméniens, du Génocide

-« **Dossier complet Partie II** » (62 pages) : histoire de la rencontre miraculeuse de Arméniens et des Marins sur la plage du Ras el Mina au pied du Musa Dagh, du 5 au 14 septembre 1915

-« **Dossier complet Partie III** » (65 pages) : histoire de Jean Le Mée

-« **Hommage aux Arméniens & aux Marins** » (8 pages en français et en Arménien – traduction effectuée lors de mon déplacement en République d'Arménie en novembre 2015) : synthèse de leur rencontre sur la plage du Ras el Mina au pied du Musa Dagh - « **Fiche Mémorial** » (2 pages) : résumé de l'histoire de Jean Le Mée, transmis au « Mémorial National des Marins Morts pour la France »

4 janvier 2017 : Note de Jean Cordelle, Petit-fils de Jean Le Mée aux autorités Arméniennes & à celles de la Marine Nationale Française, ainsi qu'aux descendants des Marins & Arméniens du Musa Dagh/Ras el Mina, Amis & Collègues de travail, Membres de notre Famille, qui ont compris le sens de nos recherches sur notre Grand-père, Jean Le Mée, et qui ont soutenu notre action

-Le récit que j'ai fait sur le sauvetage des Arméniens regroupés sur la plage du Ras el Mina au pied du Musa Dagh en septembre 1915, met en valeur le rôle des Amiraux (Louis Dartige du Fournet et Gabriel Darrieus), des Commandants (Edouard Vergos, Cdt du Desaix et Jean Brisson, Cdt du Guichen, Paul Serven, Cdt de l'Amiral Charner, Jean Carré, Cdt de la Foudre, François Jourdan de la Passardière, Cdt du d'Estrées), des jeunes Officiers (tels que Jean Le Mée-23 ans et Christian Le Mintier de la Motte Basse-21 ans) ainsi que des Marins, mais aussi celui de tous ces Arméniens qui avaient osé résister à l'extermination (génocide) pendant plus de 50 jours sur leur montagne du Musa Dagh. L'estime réciproque qui s'était manifestée spontanément, à tous niveaux, entre Marins et Arméniens lors de leur rencontre miraculeuse, du 5 au 14 septembre 1915, reste toujours aussi vive cent ans après.

-Le site « Parcours de Vies dans la ROYALE » intègre dans la fiche relative à mon Grand-père maternel, Jean Le Mée, des documents PDFs relatifs à l'histoire du Musa Dagh/Ras el Mina et à celle de notre Grand-père, Jean Le Mée : http://ecole.nav.traditions.free.fr/officiers_lemee.htm (voir aussi la fiche de Christian Le Mintier de la Motte Basse). Ces documents sont régulièrement mis à jour et se retrouvent aussi inscrits sur le site des associations Arméniennes. Ils ont été construits à partir des archives familiales de Jean & Laurent Cordelle, petits-fils de Jean Le Mée (albums de photos datées & légendées de la main de Jean Le Mée, livret d'officier, documents administratifs), et de l'exploitation des archives de la Marine et du Service Historique de la Défense (journaux de bord et de navigation des croiseurs Desaix & Guichen, correspondance des Amiraux et des Commandants, Dossier individuel).

-La partie I du « Dossier complet » rassemble ce que j'ai retenu de l'histoire de l'Arménie, des Arméniens et du génocide. La partie II relate l'histoire de la découverte à 10h20, dimanche 5 septembre, « *d'un groupe d'hommes faisant des signes (croix rouge –pavillon blanc) – Amené baleinière pour reconnaître* », puis les phases (Découverte, Analyse & Décision, Organisation & Préparation, Mise en œuvre) conduisant à l'opération d'évacuation de 4092 Arméniens. Il faut souligner que toutes ces phases ont été analysées, décidées, organisées et réalisées conjointement et à parité par les Arméniens et les Marins. Elle met en évidence les Valeurs partagées entre Arméniens & Marins pour réussir ensemble une opération aussi audacieuse et risquée. La partie III est consacrée à l'histoire édifiante de notre Grand-père, **Jean Le Mée dont le dossier d'inscription au « Mémorial » est en cours d'instruction.**

Jean Cordelle, petit-fils de Jean Le Mée

23 juin 2016 : Note de Jean Cordelle, Petit-fils de Jean Le Mée aux autorités Arméniennes & à celles de la Marine Nationale Française, ainsi qu'aux descendants des Marins & Arméniens du Musa Dagh/Ras el Mina, Amis & Collègues de travail, Membres de notre Famille, qui ont compris le sens de nos recherches sur notre Grand-père, Jean Le Mée, et qui ont soutenu notre action

-Les documents que j'ai confiés à la Marine Nationale ainsi qu'aux autorités Arméniennes étaient réalisés initialement pour notre cadre familial. Ils le sont toujours, mais ils ont pris maintenant une dimension d'une toute autre envergure : ils font partie de l'Histoire de la Grande Guerre et de celle de la Marine Nationale Française, et ils font partie de l'histoire commune de ces 4092 Arméniens et de ces 2500 Marins qui se sont miraculeusement rencontrés il y a cent ans sur la plage du « Ras el Mina » au pied du « Musa Dagh » où ils ont partagé un moment de Grâce entre le 5 et le 14 septembre 1915. Ces documents sont maintenant régulièrement utilisés dans des publications (ex. « Nouvelles d'Arménie Magazine », « la Baille »), ou au cours de rencontres, commémorations et allocutions officielles (ex : Paris, Toulon, Alfortville, Dourdan, Nice, Erevan/Musa Ler, Californie, Canada ...).

-Ils soulignent le rôle et le comportement des Arméniens et de leur « Chef » (Pierre Dimlakian), ainsi que ceux des Amiraux (Louis Dartige du Fournet & Gabriel Darrius) qui ont décidé le sauvetage, des Commandants (Edouard Vergos & Jean Brisson) qui l'ont préparé, organisé & commandé, des autres Commandants qui ont été appelés en renfort (Paul Serven, Jean Carré, François Jourdan de la Passadière), des jeunes Officiers (dont Jean Le Mée & Christian Le Mintier de la Motte Basse, et aussi le LV Sagon, l'EV Marsaudon, le Commissaire interprète Tékéian ...) et des Marins qui l'ont réalisé. Tous ces hommes sont au cœur d'un récit où est mis en évidence la valeur et le sens des Valeurs de ces hommes, ce qui continue à unir encore aujourd'hui Arméniens et Marins: Tous ont fait preuve d'élévation d'esprit (Foi), de confiance dans le destin (Espérance), et d'attention portée aux autres (Charité), moteurs indispensables de part et d'autre, pour oser décider, organiser et réaliser une opération humanitaire aussi audacieuse que risquée en temps de guerre. Cette belle histoire est profondément inscrite dans la mémoire Arménienne et elle contribue au rayonnement de la Marine Nationale Française. Elle s'inscrit très directement dans la symbolique et les Valeurs véhiculées par le Chrisme inversé Oméga/Alpha de la Cathédrale Saint Jacques de Compostelle, et par le Khatchkar, cette belle Croix de pierre, arbre de Vie des Arméniens.

-Ils retracent aussi l'histoire de notre Grand-père, Jean Le Mée, originaire de Kéridy/Paimpol (là où se trouve l'abbaye de Beauport, lieu de départ des pèlerins qui empruntent le *Chemin Breton* pour rejoindre Compostelle, à près de 2000 km). Sa Maman, couturière parlait plus couramment le Breton que le Français. Son Papa, marin embarqué sur les goélettes allant pêcher la morue en Islande disparaîtra en mer, laissant 6 garçons dont l'aîné, Jean, avait 9 ans et le dernier 1 an... Remarqué par le curé et l'instituteur de Kéridy, Jean Le Mée sera envoyé au lycée de Brest avec le soutien d'une bourse accordée à l'unanimité par le conseil municipal de Kéridy. Elève brillant, il obtient le prix d'excellence (le Littré) puis le grand prix d'honneur (dictionnaire universel des sciences des lettres et des arts). Il intègre l'Ecole Navale en 1910 avec encore une fois le soutien d'une bourse de « premier équipement » décernée par le ministère, et devient, après son embarquement sur la Jeanne d'Arc, Officier de la Marine Nationale Française. Mon frère Laurent et moi n'avons pas connu Jean Le Mée, car il est « Mort pour la France » en 1927 (Maman avait 4 ans et notre Grand-mère, 28 ans), mais le souvenir de ses qualités personnelles faites de leadership, d'engagement, et de sensibilité humaine & humaniste, ainsi que sa valeur et son sens des Valeurs, nous ont été décrits et transmis dès notre enfance et sont attestés par l'ensemble des dossiers rassemblés ici.

-Ces dossiers ont fait appel à nos archives familiales (livret d'officier, photos datées et légendées de la main de Jean Le Mée, documents administratifs, Journal de Bord individuel sur la Jeanne d'Arc...), aux témoignages que mon frère Laurent et moi avons reçus de notre Grand-mère et du Commandant Moron (EN 1910, comme Jean Le Mée, et parrain de Maman) ainsi qu'aux archives trouvées au Service Historique de la Défense (Journaux de Bord, Rapports de mer des Sous-marins, Correspondance des Amiraux & des Commandants, Evaluations/Notations, Dossier personnel de Jean Le Mée...). Cet ensemble cohérent attire aux plus hauts niveaux l'attention des Arméniens et de la Marine Nationale Française. Quant à nous, ainsi que nos enfants et petits-enfants, nous sommes tous des descendants de Jean Le Mée, et nous avons maintenant tout ce qu'il faut pour nous inspirer de sa mémoire.

Jean Cordelle, petit-fils de Jean Le Mée

5-Des Pèlerinage vers Compostelle sous le signe de Jean Le Mée Extraits des récits de mes trois Pèlerinages

5.1 La « Via Podiensis et le Camino Francés » (automne/hiver 2010/2012)

-Synthèse en une page

5.2 Le « Chemin Breton » et les « Chemins Vendéen/Charentais/Girondin » (automne 2014)

-Synthèse en une page

-Créantiale du Pèlerin

-Première étape sur le « Chemin des Bretons » (Kéridy - Abbaye de Beauport)

-Note aux familles hospitalières

Le « Camino del Norte et le « Camino Primitivo » (22 août / 15 Septembre 2015)

5.3 Le Chemin Breton, a la Vela, Le Camino del Norte, Le Camino Muxia/Fisterra, Compostelle

-Pèlerin et Hospitalier (Août/Septembre 2017)

Je n'ai pas connu mon Grand-père, mais le souvenir de ses qualités personnelles faites de leadership, d'engagement, et de sensibilité humaine et humaniste, ainsi que sa valeur et son sens des Valeurs, m'ont été décrits et transmis dès mon enfance. Son souvenir est toujours resté très présent dans mon cœur au point qu'il m'a fallu entreprendre mon deuxième pèlerinage vers Compostelle, en partant cette fois de l'Abbaye de Beauport à Kéridy/Paimpol, en novembre 2014, par *le Chemin des Bretons*, et en poursuivant ensuite par *le Camino del Norte* et *le Camino Primitivo* en septembre 2015: c'était l'hommage que je devais à mon Grand-père.

C'est lorsque je suis rentré de la première étape, fin novembre 2014 que j'ai retrouvé avec mon frère Laurent, dans des archives familiales oubliées depuis longtemps, le carnet d'officier de Jean Le Mée, ainsi que son album de plus de 200 photos datées et légendées de sa main, couvrant les activités de sa *compagnie de débarquement* pendant toute l'année 1915 (dont 20 photos relatives au Moussa Dagh / Ras el Mina).

J'ai pu rechercher enfin dans les archives de la Marine Nationale et au Service Historique de la Défense, les livres de bord et de navigation du Desaix et du Guichen, les rapports des Amiraux Dartige du Fournet & Darrieus, ceux des Commandants Brisson & Vergos, ainsi que le « dossier individuel » de Jean Le Mée. Tous ces documents se recoupent et se complètent, et font que l'histoire de notre famille s'inscrit dans celle de la Marine Nationale Française, et également dans celle des *Moussalertsis*, ces descendants des Arméniens que les Marins Français ont rencontré miraculeusement en septembre 1915 sur la plage du Ras el Mina, au pied du Musa Dagh.

La mise en regard des témoignages, récits, photos et documents administratifs... collectés dans notre famille, avec le contenu des archives retrouvées dans le dossier de Jean Le Mée au SHD (Vincennes) nous a permis aussi de mieux comprendre la série d'épreuves affrontées avec courage et dignité par Jean Le Mée (notre Grand-père), comme par Colette Repelin/Le Mée (notre Grand-mère) & Nicole Le Mée (notre Maman).

Vers Compostelle sous le signe de Jean Le Mée

Pèlerin

1-Via Podiensis-Camino Francés-Camino Fisterra (2010/2012)

2-Chemin des Bretons-Camino del Norte-Camino Primitivo (2014/2015)

3-Chemin des Bretons-A la Vela-Camino del Norte-Camino Muxia/Fisterra (2017)

Hospitalier

Compostelle (2017)



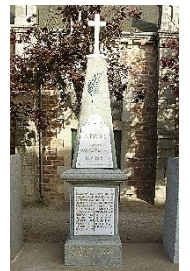
Colette Repelin
Jean Le Mée



Jean Le Mée



Nicole le Mée
Maman



Mémorial des Marins
Morts pour la France

Chrisme inversé du Porche Sud
Oméga – Alpha
Dernier Signe du Chemin pour le Pèlerin
Elévation d'Esprit, Confiance dans le Destin, Attention portée aux Autres
Foi, Espérance, Charité
Chrisme inversé / Khatchkar Arménien



Pointe Saint Mathieu



Jean et Laurent
Petits-fis de Jean Le Mée



11 novembre 2017
Monument aux Morts de Kéritey
Hommage à Jean Le Mée



Jean, Jacques
Pèlerin - Hospitalier

1-Vers Saint Jacques de Compostelle par la Via Podiensis, le Camino Francés et le Camino de Fisterra



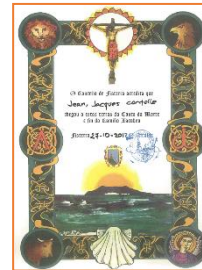
Jean



Jean, Jacques
Pèlerin

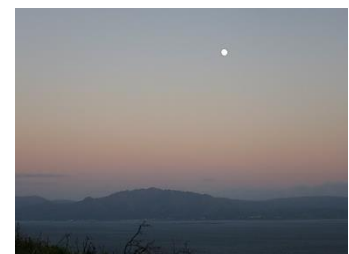
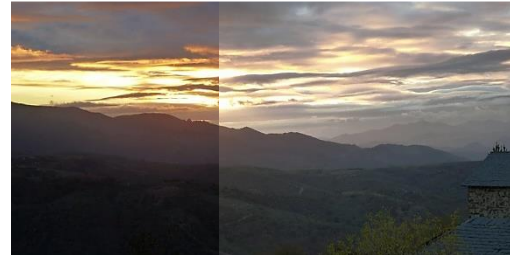
1.1 par la Via Podiensis

Le Puy-en-Velay / Conques / Moissac / Roncevaux
Pèlerinage de 2010/2011



1.2 par le Camino Francés

Saint Jean Pied-de-Port / Burgos / Compostelle / Cap Finisterre
Pèlerinage de 2012



1-Vers Saint Jacques de Compostelle par la Via Podiensis, le Camino Francés & le Camino de Fisterra

Pèlerinage de 2010/2012



Jean

Le Puy
Conques
Moissac
Roncevaux



Jean, Jacques, Pèlerin

Le Chemin, la Via Podiensis et le Camino Francés :

-Après avoir marché sur la « Via Podiensis » (qui est bien plus que le « GR 65 »), puis sur le « Camino Francés » (qui est bien plus que « l'Itinerario cultural european »), mû par l'Appel et le Besoin du « Chemin », j'ai atteint Saint Jacques de Compostelle, puis le Cap Finisterre.

-C'est ainsi que mon deuxième prénom, Jacques, qui m'a été donné à ma naissance par ma Maman et mon Papa il y a plus de 67 ans, prend une nouvelle dimension. Il est inscrit avec ferveur sur ma Compostela et sur ma Fisterrela .

-Je suis un Pèlerin et je me reconnais dans ce Centurion Romain dont les paroles d'humilité *Domine non sum dignus ut intres sub tectum meum* étaient suivies de cette magnifique expression d'Espérance et de Foi *Sed tantum dic Verbo et sanabitur Anima mea*. Le récit spontané de mon pèlerinage est ici. Je l'ai rédigé avec beaucoup d'émotion en pensant à ceux que j'ai croisés sur le Chemin et à ceux de mon entourage familial et professionnel qui m'ont accompagné par leurs pensées et prières.

Rencontre de l'expression et du Rayonnement de la Foi, de l'Espérance et de la Charité :

-Sur le Chemin, j'ai eu la chance de rencontrer et de voir, l'expression et le rayonnement de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, notions souvent difficiles à expliquer, mais qui deviennent évidentes dès lors qu'elles apparaissent aussi intensément, et qui apportent Paix et Sérénité, tout en imposant une vision sans concession sur le parcours de ma vie.

-J'ai profondément ressenti les effets de l'élévation de l'Âme et de la puissance de la Prière, engendrés par l'épreuve de la solitude et de la longueur d'une marche magnifique avec pour tout équipement un sac et un duvet, des chaussures et des guêtres, un chèche.

-J'ai accepté avec grande Confiance les nombreux Signes qui m'ont accompagné, et notamment le message délivré par le Chrisme inversé ω (Oméga) - α (Alpha) de Compostelle.

-J'ai été touché, en France par l'accueil empreint de bonté et de respect des Hospitaliers, et en Espagne par le courage et la solidarité des Pèlerins en marche, souvent marqués par les strates et blessures de la Vie.

-Ce Rayonnement est induit en grande partie par les conditions atmosphériques aux époques que j'avais choisies pour accomplir le Pèlerinage (automne/hiver), par l'émerveillement devant la beauté de la Création qui s'offrait à moi dans l'Aubrac, les Pyrénées et la Galice, par la peur et la fatigue parfois, par l'exaltation de la sensibilité & de l'émotion. *Magnificat Anima mea Dominum et exultavit Spiritu meus - Et Nomen ejus Sanctum*.

-Il est amplifié lors des haltes devant les Croix et les Calvaires, dans les petites Chapelles ou Eglises, et au cours des hébergements dans les Monastères et Hospices (Messes et Psaumes chantés, Règle de Saint Benoît).

-Il se révèle aussi bien dans le silence apaisant, que dans la violence des sanglots et des larmes qui peuvent éclater sans pudeur.

-Il est présent dans la Prière qui s'installe spontanément et qui accompagne la cristallisation du rêve d'atteindre Conques, Moissac, Roncevaux, Burgos, et enfin Compostelle et le Cap Finisterre.

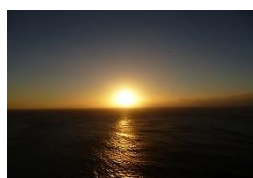
Et maintenant, le Chemin continue, les Signes et les Rencontres sont toujours là:

-Le Chrisme du porche Sud de la cathédrale de Compostelle, gravé il y a près de mille ans dans le granite indique de façon magistrale que tout Pèlerin est et restera définitivement sur ce Chemin dont la puissance et la violence amplifient Foi et Espérance, et donnent Paix et Confiance.

-Le Chemin remet en évidence le vrai Sens des Valeurs dans la Vie personnelle et professionnelle. Le monde des entreprises industrielles et commerciales auquel je suis confronté doit reformuler et mettre en évidence de façon crédible et légitime de vraies Valeurs, au-delà des prouesses de la science et de la technologie, de l'efficacité des processus opérationnels et de l'excellence des résultats financiers.

-Seule la voie de la Culture, de l'Humanisme et de la Spiritualité, enrichie par l'expérience de la Vie et le respect du Temps et du Silence, donnera un Sens et une Valeur aux actions collectives et individuelles.

Saint Jean Pied-de-Port
Burgos
Compostelle
Cap Finisterre



ω



α





Jean, Jacques
Pèlerin

2-Vers Saint Jacques de Compostelle par le Chemin Breton, les Chemins Vendéen/Charentais/Girondin

Pèlerinage de octobre/ novembre 2014



Jean Le Mée

2.1 par le Chemin Breton

Paimpol - Kéritey Abbaye de Beauport - Timadeuc - Josselin - Redon - Nantes - Clisson



2.2 par le Chemin Vendéen, Le Chemin Charentais, Le Chemin Girondin

Clisson - Saint Fulgent - Surgères - Saint-Jean-d'Angely-- Saintes - Pons - Blaye - Bordeaux - Arcachon



Jean, Jacques
Pèlerin



1920
Colette Repelin-Jean Le Mée



1924 Jean Le Mée, Maman



Laurent, Papa
Jean



Jean, Jacques
Pèlerin

2- Vers Saint Jacques de Compostelle

Par le Chemin Breton et les Chemins Vendéen, Charentais, Girondin

Kéridy/Paimpol - Nantes – Saint-Jean-d'Angély - Bordeaux/ Arcachon - Pèlerinage de 2014 (14/10 2014 - 17/11/2014)



-Après mon Pèlerinage de 2011/202 par la Via Podiensis et le Camino Francés, jusqu'à Compostelle puis le Cap Finistère/Fisterra, l'appel et le besoin du Chemin m'ont fait reprendre mon sac, mes chaussures, mes bâtons et mon chèche le 14 octobre 2014. Je suis parti cette fois, toujours tout seul à une époque où il n'y avait plus de Pèlerins, de Kéridy/Paimpol (Abbaye de Beauport) berceau de ma famille du côté de Maman, avec le fol espoir de contempler à nouveau le dernier Signe du Chemin : ce Christe inversé gravé sur le porche roman de la cathédrale Saint Jacques, composé des lettres Omega (ω / Ω), et Alpha (α / A), associées au monogramme du Christ Xp (Χριστος / khristos) qui m'avait tant impressionné et dont le message indique de façon magistrale que tout Pèlerin qui a assouvi son rêve en atteignant Compostelle (ω / Ω) par un Chemin dont la puissance et la violence amplifient Foi, Espérance et Charité, et donnent Paix et Confiance, est destiné à entreprendre un nouveau départ (α / A) sur le Chemin comme dans sa Vie.

-Je suis toujours un Pèlerin, « *pauperes et peregrinus* », qui se reconnaît dans le Centurion Romain dont les paroles d'humilité « *Domine non sum dignus ut intres sub tectum meum* » étaient suivies de cette magnifique expression d'Espérance et de Foi « *Sed tantum dic Verbo et sanabitur Anima mea* ».

-C'est bien sûr le souvenir de mon Grand-père Jean Le Mée et de Maman qui a justifié ce départ de Kéridy. C'est pourquoi j'ai rassemblé aussi des documents et témoignages permettant de retracer la vie et les épreuves endurées et surmontées par Jean Le Mée, Colette Repelin sa marraine de guerre épousée en 1920 et Maman, Nicole Le Mée, née en 1922, qui s'est retrouvée orpheline à 5 ans, et a été « adoptée par la Nation » (Pupille de la Nation), à la suite de la mort de son père en 1927. La tombe de Jean Le Mée, dans le cimetière marin de Kéridy, porte l'inscription, « Jean Le Mée, Lieutenant de Vaisseau, Mort pour la France ».

-J'ai le sentiment aussi d'avoir été accompagné par ceux et celles de ma famille et de mon entourage d'amis et de collègues de travail qui ont compris le sens de cette longue marche, en particulier par les personnes dont le Chemin de Vie passe par bien des épreuves et des blessures.

-Clisson, la limite sud de la Bretagne, est atteint, puis Saint-Jean-d'Angély (Abbaye consacrée autrefois à Jean, le Baptiste), Saintes, La Rochelle (lors d'une escapade avec Laurent pour fêter les 93 ans de Papa), Blaye, Bordeaux et Arcachon. Je suis alors revenu à Louveciennes le 18 novembre, pour le baptême de Baptiste, Jean, Marie, le fils de Perrine et d'Etienne (5 mois), ce qui m'a donné l'occasion d'écrire et de dédier à tous mes enfants et petits-enfants un texte sur notre condition de Croyant, Chrétien et Baptisé, inspiré par les lectures de Marc, Mathieu, Luc et Jean, par le thème de l'Année Saint Louis (le Baptême), par l'expérience du Chemin, et enfin par le Sens de la médaille que j'ai offert à Baptiste (un Christe...).

-En cette saison, il n'y avait aucun autre Pèlerin sur ces Chemins, mais j'ai pu apprécier la Valeur des étapes dans des monastères (Abbaye de Timadeuc en Bretagne, ou Ermitage Lamourous en Gironde), dans des toutes petites Haltes Jacquaires (souvent fermées mais que les mairies ouvraient pour moi), et enfin dans des familles de toutes conditions (agriculteurs/éleveurs/fonctionnaires/infirmière/retraités/éclésiastique/facteur/professeurs/étudiants/architecte, ...)

-Ces familles étaient toutes engagées dans des activités humanitaires et spirituelles, et leur vocation Hospitalière les conduisait à espérer qu'un Pèlerin frappe à leur porte Il y avait trop longtemps qu'elles n'en avaient pas vu !.... Certaines ont même découvert cette vocation lors de mon passage, en m'accueillant spontanément...

-C'est donc une espérance partagée qui présidait à nos rencontres: Le Pèlerin espère trouver un gîte et un accueil à l'étape, l'Hospitalier espère qu'un Pèlerin s'arrêtera à sa porte et qu'il pourra l'accueillir avec bienveillance et générosité. Rien ne garantit une telle rencontre, mais la Providence et la chaîne des familles Hospitalière veillait en permanence. Cela m'a amené souvent à écrire quelques lignes dans les livres d'or sur le sujet de la complémentarité Hospitalier/Pèlerin, Pèlerin/Hospitalier vue sous les angles de Foi, Espérance et Charité...

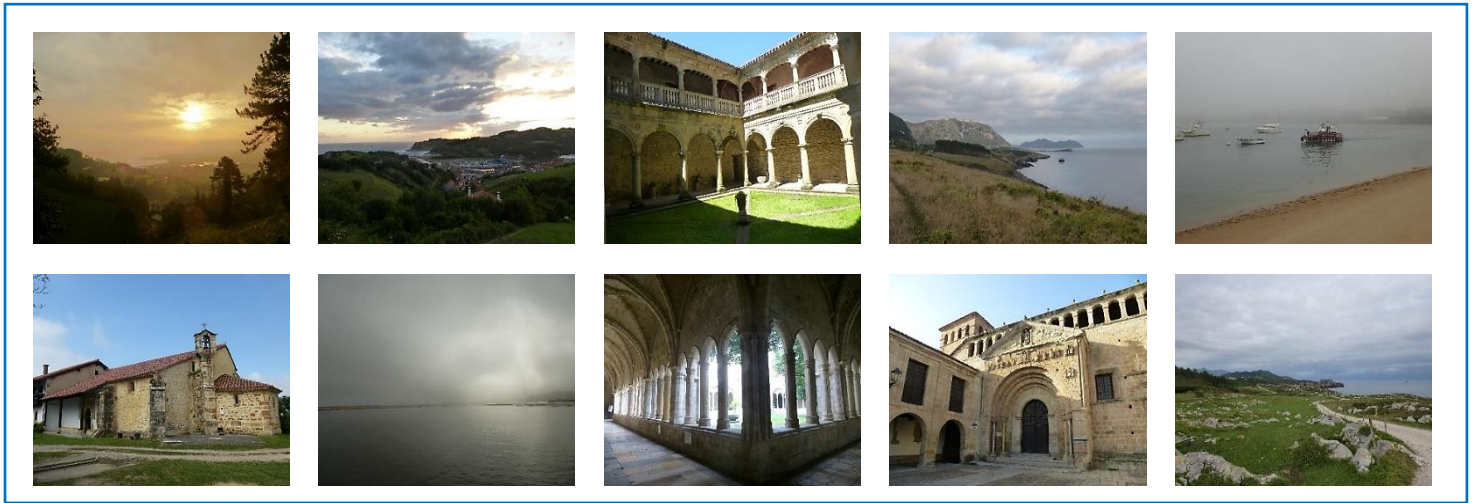


2 Vers Saint Jacques de Compostelle par le Camino del Norte et le Camino Primitivo

2.3 par le Camino del Norte

Hendaye/Irun - Bilbao - Santander - San Salvador de Valdedios

Pèlerinage de 2015 (21/08/2015 – 15/09/2015)



**Colette Repelin
Jean Le Mée**



Jean Le Mée



**Nicole le Mée
Maman**

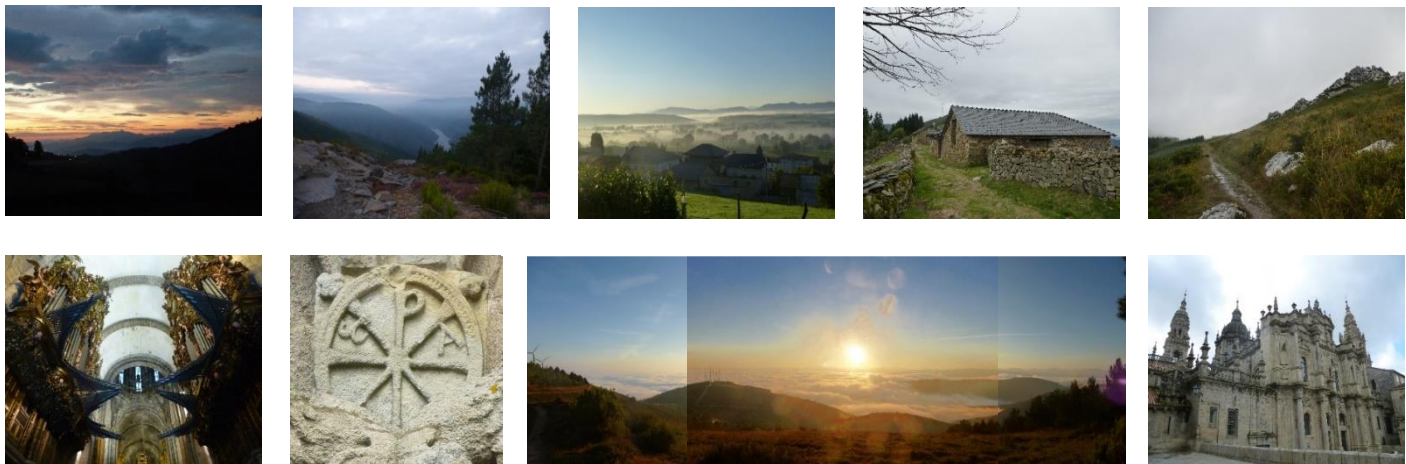


**Jean, Jacques
Pèlerin**

2.4 par le Camino Primitivo

San Salvador de Valdedios - Oviedo - Lugo - Compostelle

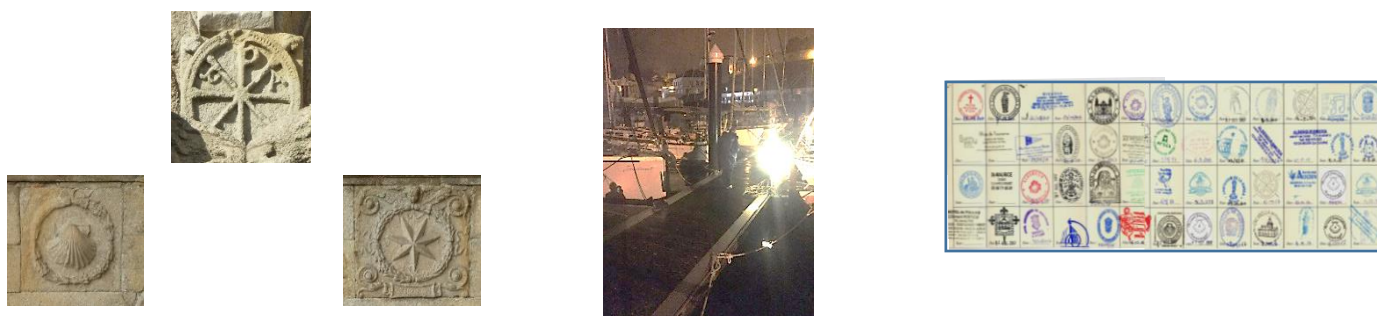
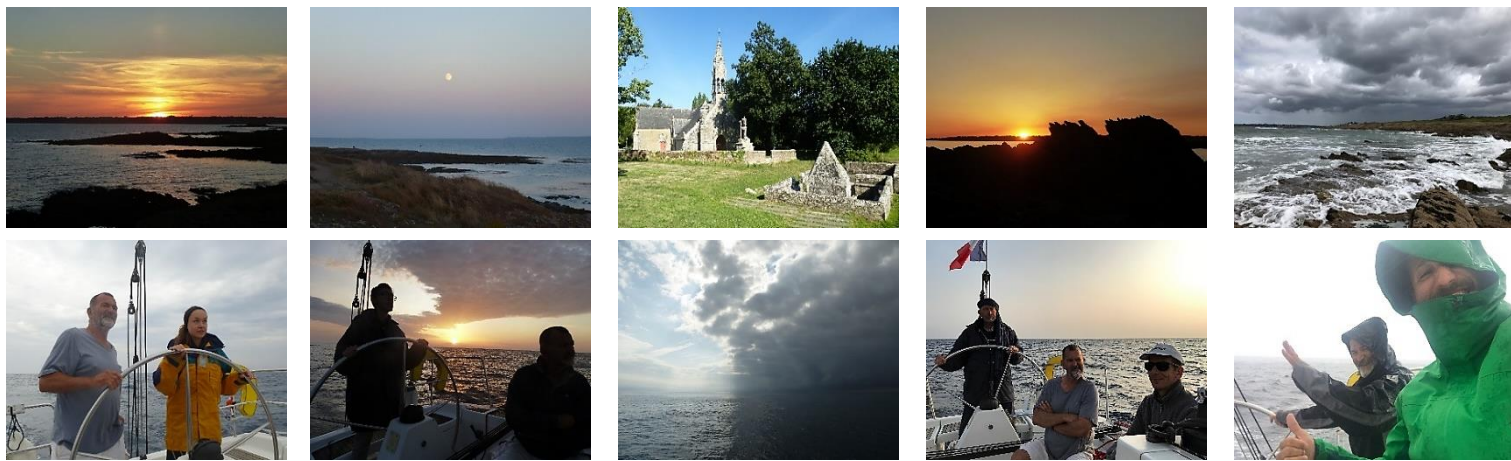
Pèlerinage de 2015 (21/08/2015 – 15/09/2015)



3-Vers Saint Jacques de Compostelle

3.1 par le Chemin des Bretons et « A la Vela » au travers du Golf de Gascogne

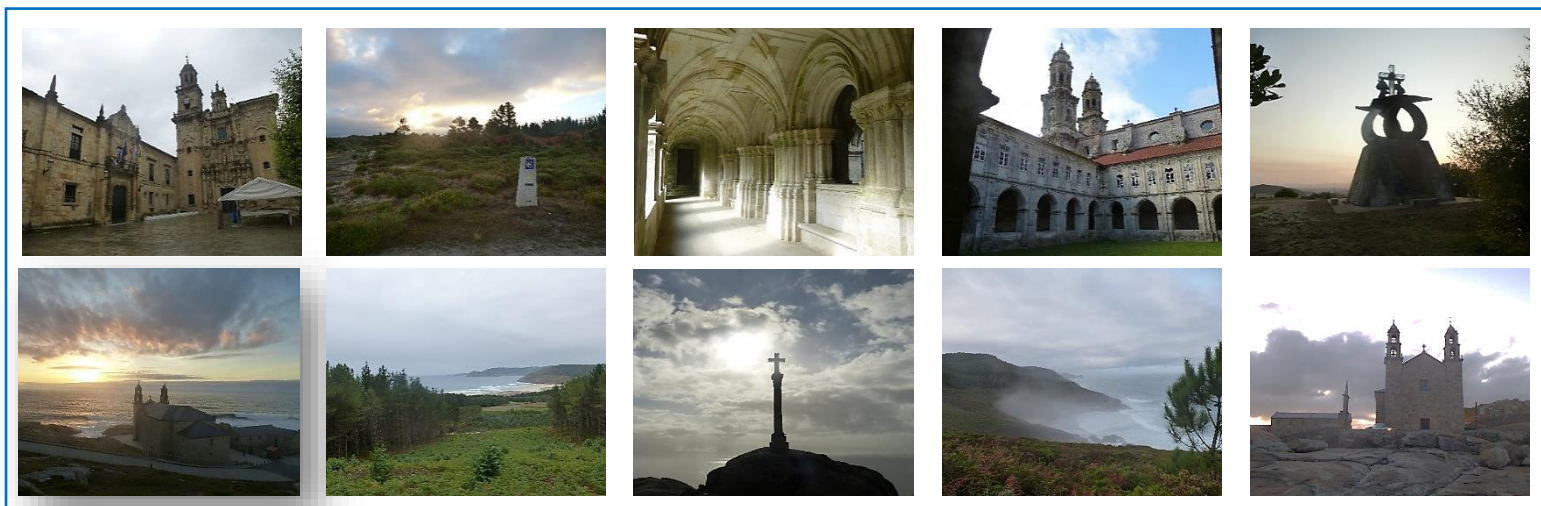
Pèlerinage Août/Septembre 2017



3.2 par le Camino del Norte, le Camino Muxia/Fisterra

Mission Hospitalier à Compostelle

Pèlerinage et position d'Hospitalier à Compostelle Septembre 2017



Jean et Laurent
Petits-fis de Jean Le Mée



Colette Repelin
Jean Le Mée



Jean Le Mée



Nicole le Mée
Maman



Jean, Jacques
Pèlerin
Petit-fils de Jean Le Mée

